

N° 83 - SEPTEMBRE 1970

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

1<sup>F</sup>

UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## MENACES SUR LES OUVRIERS DU BATIMENT

Depuis avril 1970 environ, à peu près partout en Bretagne, la presse ne cesse de faire état du malaise de l'industrie du Bâtiment et des Travaux publics.

### LES CAUSES GENERALES DE LA CRISE

La crise vient essentiellement de la poli-

tique d'austérité et en particulier des conditions d'encadrement du crédit définies par le gouvernement après la dévaluation d'août 1969.

*Les restrictions de crédit touchent particulièrement le secteur du Bâtiment et des Travaux publics. C'est ainsi que lors de*

la création du Fonds d'Action Conjoncturelle (F.A.C.), décidée au mois de juillet 1969, le seul ministère de l'Équipement a fourni 25 % des 5 milliards 230 millions et que ce pourcentage a été porté à 48 % en 1970 avec les 2 milliards 230 millions supplémentaires qui y ont été versés, ce

qui représente une diminution considérable des fonds de l'Équipement. Il en résulte une baisse très importante des investissements précédemment prévus concernant le réseau routier, les hôpitaux, les loge-

(Suite page 3)

## PRESQU'ILE DE RHUYS : BLUFF ET MENSONGES

Dans un communiqué publié le 7 août 1970 par la presse locale, le préfet du Mor-Bihan s'élève avec véhémence contre le contenu d'un tract intitulé « *Main Basse sur la Presqu'île* », et distribué par la F.D.S.E.A.M. (1), dans la presqu'île de Rhuis. Les analyses et faits développés dans ce tract rejoignent le point de vue présenté dans les n° 81 et 82 du *Peuple*

*Breton* (« Presqu'île de Rhuis à vendre »).

Dans ce communiqué, le préfet nie que la S.A.T.MOR favorise la spéculation sur les terres, affirme que les études, enquêtes et projets publics concernant le complexe touristique, ont été réalisés dans les meilleures conditions. Il nous permettra de penser que mener une enquête publique sur de telles réalisations en 15 jours, c'est pour

le moins aller vite en besogne. Par ailleurs, le préfet qui, lui, connaît bien la question, doit savoir dans quelles conditions se sont déroulées des opérations analogues, par exemple la « mise en valeur » de la côte Languedoc-Roussillon : il n'est certainement pas sans savoir que la Société d'économie mixte de Montpellier (qui sévissait déjà en Occitanie, alors qu'il

n'était pas encore question, en Bretagne, de S.A.T.MOR ou de S.A.T.FI) a acheté les terrains de la Grande-Motte (célèbre complexe touristique de la côte occitane) au

(1) F.D.S.E.A.M. : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Mor-Bihan.

(Suite page 5)

## L'ORIENT : L'U.D.B. RÉPOND AU PRÉFET

(Page 4)

## Edito

L'été se termine. Après deux mois de fêtes et d'activités touristiques, qui lui donnaient l'illusion d'exister pleinement, LA BRETAGNE RETROUVE SES PROBLEMES. La crise du Bâtiment et des Travaux Publics (voir notre article, page 1) est là pour rappeler aussitôt le problème de l'emploi. La restriction des crédits touche en premier lieu la Bretagne, terre de petites entreprises, terre non industrialisée, qui n'intéresse le grand capital que pour certaines activités comme le tourisme de luxe ou l'exploitation coloniale utilisatrice de main-d'œuvre à bon marché dans les usines-pirates, pendant que l'éloignement des régions riches du nord, du centre et de l'est de l'Hexagone condamne notre pays à mourir lentement dans un système qui ne fera rien pour renverser le courant. La crise du Bâtiment et des Travaux Publics entraînera de nombreux licenciements et touchera en maints endroits l'économie de la Bretagne, celle du Finistère tout entier par exemple.

★

### L'ENNEMI DE LA BRETAGNE EST LE POUVOIR CENTRALISTE ALLIE AUX CAPITALISTES (notre article page 7).

— Nous avons expliqué dans l'éditorial du mois dernier comment le président Pompidou avait, au cours de son voyage en Alsace et lors de sa conférence de presse, début juillet, laissé clairement entendre qu'il enterrait tout projet de régionalisation. Sa volonté n'est que de réaliser une déconcentration des pouvoirs pour une gestion capitaliste plus efficace dans un Etat qui restera hyper-centralisé. On le comprend donc bien, en ce qui le concerne, quand il déclare : « Je veillerai à ce que le gouvernement prépare et soumette, en vue de la déconcentration et de la décentralisation, des projets sérieux et non de la poudre aux yeux ». (Entretien accordé aux journalistes à Brégançon, le 11 août).

— L'Etat centraliste est un corps très structuré du sommet à la base avec de nombreux relais, dont l'un des plus représentatifs, outre l'encadrement de la police, est le préfet, agent direct du gouvernement parisien au niveau des régions et des départements. Deux fois, au début du mois d'août, le rôle du préfet fut tout à fait significatif dans le Mor-Bihan : d'abord pour minimiser le départ des jeunes travailleurs lorientais vers l'Allemagne (voir page 4); ensuite pour répondre par la démagogie la plus basse (page 5) à ce qu'expliquait la Fédération des exploitants agricoles du Mor-Bihan sur la colonisation touristique de la presqu'île de Rhuys dans un tract intitulé « Main basse sur la presqu'île » et qui n'est que stricte vérité : « Les banquiers, dit ce tract, et les possesseurs de capitaux, ont décidé de transformer cette région en mini-Côte d'Azur pour gros salaires et grosses fortunes... Nous, agriculteurs de la presqu'île, on nous vole nos terres. Comme des malpropres, nous sommes chassés, sans aucun respect pour le travail réalisé... ».

— Le pouvoir parisien mène, par ailleurs, sa politique en collaboration avec les notables, le patronat, les syndicats-bidon à la solde du patronat comme la C.F.T. Outre son implantation récente à Concarneau (page 3), la C.F.T. (Confédération Française du Travail) vient d'enlever tous les sièges aux élections des délégués du personnel du Comité d'établissement à l'usine CITROËN de Rennes, usine qui a, depuis longtemps, la réputation d'être dirigée par un patronat de choc, rompu aux méthodes fascistes d'encadrement.

Nous avançons à nous méfier de la C.F.T. comme de la peste brune : son implantation à TRANSOCEAN de Brest (heureusement la C.G.T. y a lutté contre elle comme il faut : voir notre dernier numéro), à la FRANÇAISE MARITIME de Concarneau, à CITROËN, usines-pirates coloniales s'il en est, n'est que le signe d'une fascisation croissante du régime. Ce syndicat-bidon s'implante, avant tout, dans les usines où la main-d'œuvre, d'origine rurale, n'a aucune tradition de lutte de classe.

— Les exploitants de l'Etat français bénéficient encore de la complicité de la presse-opium, voyez page 3, par quelle bienveillance le Télégramme de Brest a présenté à Concarneau l'implantation de la C.F.T. Le même Télégramme, qui, régulièrement, sème l'intoxication, ne déclarait-il pas, le 28 juillet sur toute la largeur d'une page et en très gros titres : « Travaux routiers sans précédent dans le Finistère... Brest-Morlaix (60 kilomètres à quatre voies et 17 ponts)... ». Or, le 18 août, il devait constater qu'il reste 1500 millions à trouver pour que la Bretagne ait son réseau de routes à quatre voies en 1975 » (quatre voies en 1975 selon les promesses solennelles de de Gaulle, puis de Pompidou !) et que le pont de Morlaix n'aura que deux voies. Le Télégramme de rapporter le même jour les explications de Chalandon, ministre de l'Équipement : « ...je m'attache à réaliser le plus grand nombre d'opérations susceptibles de favoriser la Bretagne sans anticiper trop largement sur les besoins » et d'avouer candidement (enfin ! Mais jusqu'à quand ces belles dispositions ?) : « Les responsables régionaux avaient cru comprendre que le plan de 1968, en désenclavant la Bretagne, ouvrirait la voie à une véritable industrialisation ».

★

Contre tous les exploitants de la Bretagne, beaucoup est à faire dans l'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES :

— Si la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. de Bretagne se sont engagées à faire une action d'envergure au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1970, l'union des paysans et des ouvriers reste à faire sur le plan de toute la Bretagne, comme elle s'était réalisée le 27 mai au niveau du Finistère. A cet égard, l'action menée début août, dans le Mor-Bihan, par la F.D.S.E.A., la section laitière de la F.D.S.E.A. et le C.D.J.A., sur le problème du lait, était intéressante parce que les revendications particulières étaient élargies au plan de la Bretagne et des problèmes ouvriers ; leur tract disait : « Amis touristes, vous êtes en Bretagne... Des jeunes Lorientais partent travailler en Allemagne... Dans la région de Redon, 700 jeunes viennent de quitter l'école : aucun emploi sur place... Pour nos enfants, nous ne voulons plus de la déportation... ». Mais cela débouchera-t-il sur des actions de masse des ouvriers, des paysans et des intellectuels ?

## LA VIE DU PARTI

### REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur de l'U.D.B. s'est réuni à Brest, le 16 août. Les mois précédents, le C.D. avait pris les dispositions pratiques qui ont permis au Parti de se battre avec autant de constance pendant l'été que pendant le reste de l'année, contre l'exploitation de notre peuple. Notre journal, nos affiches, nos réunions publiques, dénonçaient le tourisme capitaliste.

Le C.D. du mois d'août a armé le Parti pour le travail des mois à venir : consolidation de la gestion financière, examen et meilleure utilisation des possibilités militantes du Parti et des sections ; mesures pour assurer la formation des militants ; poursuite des contacts pris avec la gauche en Bretagne sur l'emploi dans notre pays. Par ailleurs, le C.D. a demandé aux sections d'examiner en vue des élections municipales, comment nous pourrions, quant à nous, travailler à l'union de la gauche pour battre la réaction gaulliste et centriste.

### SECTION DE BREST-CENTRE

La section de Brest-Centre a continué son travail pendant l'été : les réunions de section, les ventes du « Peuple Breton » et de « Pobl Vreiz » ont été assurées ; la section a collé, sur les côtes du Léon, les affiches dénonçant la duperie du tourisme. Par ailleurs, elle a envisagé les améliorations à apporter à son travail et à celui du Parti. Enfin, avec la section de Recouvrance, elle a organisé les ventes du Parti à l'occasion du Festival de Brest.

### SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

Ce dernier mois, l'activité de la section ne s'est pas ralentie malgré la période estivale. De nombreuses ventes à la criée, ainsi qu'un certain nombre de collages ont été effectués. De plus, la section a participé activement aux ventes ayant eu lieu lors du Festival Celtique International de Brest.

### SECTION DE VANNES

La section a fortement participé aux ventes massives du « Peuple Breton », organisées depuis le début du mois de juillet et a effectué de nombreux collages d'affiches. La venue de nouveaux militants lui permettra de diversifier ses activités à partir du mois prochain.

### A NOS ABONNES

L'augmentation du coût de la vie du régime gaulliste dont la politique d'austérité ne frappe que les économiquement faibles — nos frais d'impression et d'expédition ne sont couverts par aucune société capitaliste — nous amène à augmenter nos tarifs d'abonnement :

- abonnement ordinaire : 12 F.
- étranger (par avion) : 20 F.
- de soutien : à partir de 20 F.

Nous sommes certains que nos abonnés le comprendront, qui sont le meilleur garant de la liberté et du sérieux de l'information qu'essaie de leur donner chaque mois « Le Peuple Breton ».

## Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

— Les agriculteurs bretons vivent dans l'incertitude du lendemain, sans débouchés sûrs, dans l'angoisse de difficiles remboursements d'emprunts, exploités par le Marché commun capitaliste.

— Les ouvriers bretons du textile, comme à Transocéan de Brest, de la métallurgie comme chez Citroën à Rennes, etc., sont sous-payés, exploités, méprisés par des usines-pirates coloniales qui, demain, n'hésiteront pas à fermer pour s'installer ailleurs où le profit sera meilleur, comme l'ont fait hier les usines Vallée de Belle-Isle-en-Terre, Chantenay de Nantes, les Forges d'Hennebont...

— Le tourisme de luxe chasse les pêcheurs bretons de leurs ports : au Conquet, au Croisic, dans la presqu'île de Rhuys, et transforme l'intérieur de notre pays en parc, en musée.

— La militarisation domine la Bretagne, expropriant les paysans, faisant fuir les usines : comment mettrait-t-on un port pétrolier au milieu d'une cible atomique comme Brest, avec ses sous-marins atomiques de l'Île Longue, sa base aéro-navale de Landivisiau, l'École navale... Ailleurs, c'est Coëtquidan, Quiberon, Lorient... Bretagne = réduit militaire.

— Le peuple breton est ainsi forcé progressivement à la déportation. En même temps, on méprise sa langue, on l'interdit dans les écoles, on lui cache l'histoire de son pays. Amis lecteurs, voilà ce que dénonce de mois en mois Le Peuple Breton, pour informer librement, malgré la force énorme de toute la propagande-opium. Le combat n'est pas facile. Notre journal a besoin d'argent. Aidez-nous.

### SIXIEME LISTE

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| F. M., Bihorel-les-Rouen .....     | 15,00 F |
| O. A., 44-Saint-Herblain .....     | 5,00 F  |
| S. A., 64-Billère .....            | 5,00 F  |
| X, Loctudy .....                   | 20,00 F |
| D. L., Loctudy .....               | 5,00 F  |
| Ollivier, Paris .....              | 36,00 F |
| M. G., Esquibien .....             | 5,00 F  |
| R. M., Wiesbaden (R.F.A.) .....    | 17,00 F |
| Anonyme, Le Faou .....             | 2,80 F  |
| Y. G., Paris .....                 | 5,00 F  |
| Anonyme, Saint-Pol-de-Léon .....   | 4,30 F  |
| G. A., 33-Villeneuve d'Ornon ..... | 25,00 F |
| Anonyme, Saint-Brieuc .....        | 5,15 F  |

Total de la 6<sup>e</sup> liste .....

Report des listes précédentes ..

TOTAL .....

— Les élections municipales sont à préparer dans la perspective de l'union de la gauche. N'oublions pas que la situation de la Bretagne est plus grave que partout ailleurs et qu'il importe absolument de réaliser l'union des progressistes. Ce n'est qu'ainsi que sera sauvée la Bretagne et abattu le gaullisme qui la tue. Les gaullistes, en chœur avec tous les notables, affirmeront encore, pour noyer les problèmes et les responsabilités, que les municipales ne sont pas affaire de politique, mais de gestion locale. Or, c'est au niveau de la commune que commence l'apprentissage de la démocratie ou l'intoxication des esprits, sans oublier que les problèmes locaux sont liés à la politique générale de l'Hexagone. La politisation des municipales est donc à situer dans des perspectives plus larges et notamment à relier à la vie des « régions » — pour nous à celle de la Bretagne qu'il faut sauver.

UDB

# LA CRISE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS...

(Suite page 4)

ments H.L.M., etc., baisse qui touche directement les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.

## Dans le Bâtiment :

Les restrictions de crédit se traduisent en particulier dans l'attribution des primes à la construction et des prêts à construire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1970, la dotation globale est de 2 770 primes, soit une baisse de 36 % par rapport à 1969 (3 971 primes) et de 33 % par rapport à 1968 (3 443 primes).

## Dans les Travaux publics :

Les gros travaux sont en général financés par l'Etat. Au retard des paiements des travaux déjà effectués s'ajoute un ralentissement notable du programme des réalisations.

## ...DANS LE FINISTERE

Si la diminution des fonds de l'Équipement touche l'industrie du Bâtiment et des Travaux publics dans l'ensemble de l'Hexagone, elle est particulièrement dramatique dans le Finistère où cette industrie représente 40 % de l'activité industrielle dans son ensemble et 12 % des 36 000 personnes actives.

### Le Bâtiment :

9 240 demandes de prêts étaient en instance dans le Finistère au 25 mars 1970, 391 ont été débloquées au 1<sup>er</sup> juillet. Les prévisions de crédits établies pour le 1<sup>er</sup> semestre 1970 par la Caisse régionale de Crédit Agricole font apparaître une baisse de près de 50 % des prêts qu'elle consent traditionnellement au secteur de la construction au titre de l'habitat rural.

A cette diminution du nombre de primes à la construction vient s'ajouter le fait que les crédits accordés ne sont débloqués qu'avec un retard très important, retard dont les conséquences sont parfois catastrophiques pour les entreprises.

Si le problème du crédit est la cause première du malaise sévissant actuellement dans l'industrie du Bâtiment, il existe un problème supplémentaire dans le cas du Finistère, celui du coût des matériaux. Les matériaux de construction sont environ de 50 à 100 % plus chers que dans la région parisienne, la situation financière des entreprises finistériennes en est donc d'autant aggravée. Il n'existe pas, dans le système actuel, de remède à ce dernier point puisqu'actuellement les matériaux essentiels de construction sont fournis par les trusts (ex. : Ciments Lafarge) qui ont un monopole de fait de ces produits.

### Les Travaux publics :

Au niveau des collectivités locales, les restrictions de budget atteignent 44 %.

Donc pas d'espoir de solution de ce côté. D'autre part, les projets maintenus concernent en général de très gros travaux qui ont toutes chances d'échapper aux entreprises locales de Travaux publics qui, pour la plupart, n'ont pas la taille requise pour mener à bien de tels chantiers.

## LES CONSEQUENCES DE LA CRISE

### 1) Pour les salariés :

La crise qui sévit actuellement se traduit essentiellement par un certain nombre de licenciements. Pour le moment, la situation ne semble pas catastrophique, car les entreprises vivent encore sur les marchés passés en 1969. Cependant, le déclin constaté



Cliché « Le Peuple Breton »

dans le Bâtiment et les Travaux publics depuis un an et qui ne cesse de s'accroître risque d'avoir des conséquences d'une extrême gravité. L'une des premières conséquences du marasme actuel est la compression de personnel que de nombreuses entreprises se voient contraintes d'effectuer (180 débauchages entre juin et juillet à l'entreprise Quémeneur de Landerneau par exemple). Ce problème est d'autant plus grave qu'un reclassement sur place du personnel licencié s'avère très difficile, sinon impossible, en raison de l'absence de débouchés dans d'autres industries.

De l'avis même des patrons concernés, la crise éclatera en septembre et risque de se solder par un licenciement massif aussi bien dans les petites et moyennes entreprises que dans les plus importantes

de la Finistère. Qu'adviendra-t-il des ouvriers débauchés puisqu'il n'existe pas de possibilité de reclassement sur place ? Ils n'auront pas d'alternative, la seule solution sera le départ vers les régions fortement industrialisées du Nord et de l'Est ou vers Paris, où ils iront grossir les rangs des manœuvres bretons et étrangers sans que leur qualification puisse leur servir à quoi que ce soit. Nos dirigeants verront sans doute ce résultat d'un bon œil, eux qui prônent la « mobilité » de la main-d'œuvre.

### 2) Pour les entreprises :

Les grosses entreprises pourront dans l'ensemble résister à la crise, car elles disposent en général de capitaux considérables, et surtout les banques leur accordent, étant donné leur importance, des crédits relativement importants. Mais de toutes façons, la crise aura pour conséquence de provoquer une compression de leur personnel.

C'est dans les petites entreprises que la situation est la plus dramatique, car ce sont elles qui sont le plus durement touchées par les restrictions de crédits. Du fait qu'elles ne disposent que de capitaux limités et que les banques ne leur consentent pratiquement plus de crédits, elles sont condamnées à disparaître si la situation n'évolue pas rapidement. Déjà, il y a eu 21 règlements judiciaires ou liquidations de biens durant les cinq premiers mois de l'année (contre 13 en 1969 pour la même période). La situation est grave surtout dans le Finistère-Sud et dans le canton de Morlaix où ce type d'entreprise est le plus développé.

### 3) Pour l'économie du Finistère tout entier :

La crise qui est imminente ne frappera pas seulement l'industrie du Bâtiment et des Travaux publics, c'est à travers elle toute l'économie du département qui est en jeu. N'oublions pas que cette industrie est la première en importance du Finistère et que de sa bonne marche dépend le maintien et le développement de bon nombre d'activités annexes. Le problème de l'emploi déjà aigu va se poser de manière cruciale, car outre le cas des ouvriers licenciés, va se poser le cas des agriculteurs obligés de quitter la terre et qui trouvaient dans cette branche du bâtiment un emploi sur place.

## LES REACTIONS

### 1) Les réactions du patronat :

On déclare de ce côté que toutes les fautes incombent à l'Etat et que la crise est provoquée par la politique d'austérité jointe à l'augmentation des salaires depuis 1968. Les organisations patronales mettent en avant leurs « préoccupations » quant aux licenciements qui vont intervenir dans

les entreprises et le mécontentement que cela entraînera pour réclamer des mesures d'urgence de l'Etat, en particulier un élargissement du crédit (libération immédiate des fonds du F.A.C.). On retrouve là une démarche caractéristique du patronat qui met en jeu le sort de ses ouvriers pour faire pression sur l'Etat et conserver ses avantages.

Ce sont les mêmes patrons qui, par ailleurs, refusent d'évoquer les marges bénéficiaires énormes qu'ils réalisent par exemple dans la réalisation des grands ensembles et des ouvrages de Travaux publics.

Ce sont les mêmes patrons qui, dans un souci de bénéfices immédiats, n'ont pas su rationaliser la gestion et la modernisation de leurs entreprises (on peut à ce sujet y noter le nombre élevé d'accidents du travail dû à un matériel archaïque).

C'est ce même patronat qui refuse obstinément de considérer et de discuter les justes revendications des ouvriers de cette industrie : mensualisation des salaires, retraite à 60 ans, garantie de l'emploi (il est d'usage dans la profession d'embaucher un ouvrier pour un chantier donné et de le licencier au terme du chantier, ce qui a pour conséquence la perte d'ancienneté et donc des avantages acquis, et souvent une période de chômage entre deux chantiers).

Les préoccupations patronales à l'heure actuelle concernent essentiellement leur avenir propre beaucoup plus que celui des ouvriers (il y aura toujours de la main-d'œuvre en Bretagne) et leur attitude vient plus du paternalisme que d'un respect réel de leurs employés.

### 2) Les réactions ouvrières :

Elles sont caractérisées actuellement par une action syndicale vigoureuse de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Par exemple, cette dernière organisation a publié au niveau du Finistère des communiqués, où elle affirme que « le seul remède consisterait à établir un programme coordonné de la Construction et des Travaux Publics, ce programme devant s'insérer dans un plan d'ensemble, de développement et d'industrialisation de la Bretagne ». Ces réactions se concrétisent actuellement par la création de comités de défense de l'emploi regroupant les différents syndicats comme par exemple à Landerneau.

On peut penser que la crise éclatera dans le dernier trimestre de 1970. On ne peut encore prévoir son ampleur, elle risque cependant d'être exceptionnellement grave, pour le Finistère.

Section de Brest-Recouvrance.

A SUIVRE : LA CRISE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DANS LES AUTRES DEPARTEMENTS BRETONS.

## LA C.F.T.

## A CONCARNEAU

Le 1<sup>er</sup> août dernier, *Le Télégramme* faisait paraître un communiqué de la C.F.T. (Confédération Française du Travail, syndicat-bidon né à l'époque des élucubrations gaullistes sur la participation : la C.F.T. se félicitait de son implantation à la Française Maritime, à Concarneau, autrement dit la SFIM. Cette usine, qui traite des déchets animaux est bien connue des Concarinois pour les odeurs pestilentielles

dont elle les gratifie, en dépit des interventions publiques ou privées, jusqu'ici restées lettre morte par on ne sait quelle complaisance administrative.

Le fait n'est pas pour nous étonner, lorsqu'on sait les conditions de travail dans une telle entreprise où le patronat n'a rien à envier à Citroën. On aurait aimé par exemple entendre parler des cas de brucellose consécutifs aux mauvaises

conditions de salubrité qu'entraînent les matières premières traitées : plus c'est pourri, mieux ça vaut !

Mais la mesure est comble lorsque quatre jours plus tard, dans le même journal, paraît un autre couplet d'autosatisfaction de ce même syndicat (sic) qui se félicite une nouvelle fois d'avoir réuni (on se demande dans quelles conditions !) deux cents personnes, d'avoir obtenu 5 % d'augmentation pour le personnel (le prix payé par le patronat pour avoir la paix syndicale) et d'avoir convaincu le délégué CFDT de passer avec armes et bagages à la... C.F.T. !

« L'implantation de la C.F.T. se confirme donc en Bretagne d'écla-

tante façon... », disait le premier communiqué. Par une intrusion systématique dans les élections des délégués du personnel ou du Comité d'entreprise, la C.F.T. démontre en effet à l'évidence sa volonté de s'implanter en Bretagne. Et ce n'est pas un hasard. Car dans notre pays, où la situation coloniale permet au patronat d'employer des gens dans

(Suite de la page 1)

GALERIES DU PORTRIEUX

TI-BREIZH

Vos cadeaux, vos souvenirs

SAINT-QUAY-PORTRIEUX

(près du port)

# LORIENT : L'U.D.B.

## REPOUND AU PREFET

Le  
Communiqué  
du Préfet

Cliché « Le Peuple Breton »

**LA VIE SOCIALE** 1-2/08/70

**« Très limité le départ des jeunes travailleurs en Allemagne » affirme le préfet du Morbihan**

Le préfet du Morbihan dément de la manière la plus formelle les allégations reprises çà et là par certains milieux à des fins polémiques et selon lesquelles de jeunes Lorientais partent travailler en Allemagne.

En fait, à la connaissance des services de l'emploi, seuls deux jeunes sont partis à Ludwigshafen et, seulement en stage, alors que dans le même temps on comptait, le 30 juin dernier, 354 offres d'emploi non satisfaites dans le département, dont 129 pour la circonscription relevant de la section lorientaise pour l'Agence Nationale pour l'emploi.

Ces postes non encore pourvus sont à la disposition des jeunes travailleurs morbihannais.

Le préfet tient à préciser que le problème de l'emploi est une préoccupation majeure de tous les responsables et que tout est mis en œuvre pour assurer, à chacun, et particulièrement chaque jeune, les débouchés sur place auxquels ils aspirent.

Les projets d'industrialisation en cours ou en voie de réalisation s'inscrivent dans l'effort d'industrialisation entreprise dans le département ces dernières années et qui marque réellement « le décollage industriel du Morbihan ».

Vouloir systématiquement ne pas tenir compte de ces réalités pourtant évidentes revient à donner à nos visiteurs de l'étranger une image déformée et mensongère de notre département et va sans aucun doute à l'encontre des activités économiques et de leur développement, ce qui ne peut que nuire à l'ensemble des travailleurs morbihannais.

### C'EST LA FAUTE A « PAS DE CHANCE »

Vous serez d'accord avec nous pour ne pas mettre en doute la compétence et le dynamisme personnels des responsables en question. Vous serez donc d'accord pour estimer que c'est le système économique qui condamne le Mor-Bihan à ramasser les miettes de l'activité économique française et qui condamne les jeunes du Mor-Bihan à évacuer leur pays natal.

### TROIS FOIS LES MINEURS DE CHARBON

Comme le disait M. Ducassou après avoir reçu la Légion d'honneur des mains de M. Marcellin, il aurait fallu créer 430.000 emplois en Bretagne entre 1954 et 1985 (trois fois plus que pour le reclassement des mineurs de charbon du Nord !).

Pensez-vous, Monsieur le Préfet, que la politique d'aménagement du territoire actuelle suffise pour atteindre ce but ? (1). Croyez-vous que les choix du VI<sup>e</sup> plan aillent dans le sens de l'aide aux régions sous-équipées ? Croyez-vous que les entreprises capitalistes se sentent attirées spontanément par ces régions ?

Alors, Monsieur le Préfet, « vouloir systématiquement ne pas tenir compte de ces réalités pourtant évidentes revient à donner à nos visiteurs de l'étranger une image déformée et mensongère de notre département et va sans aucun doute à l'encontre des activités économiques et de leur développement, ce qui ne peut que nuire à l'ensemble des travailleurs morbihannais ».

Section de Lorient.

### DES DEPARTS CERTAINS

Monsieur le Préfet, effectivement, pour l'instant, deux jeunes Lorientais seulement sont partis en Allemagne. Mais vous n'ignorez pas qu'un grand nombre d'autres jeunes sont prêts à partir puisque au moins 27 demandes ont déjà été transmises à la Chambre de Commerce de Ludwigshafen. De plus, vous savez que la délégation allemande qui est passée à Lorient avait proposé environ 120 emplois.

Les salaires et les qualifications correspondant à ces emplois convenaient à de nombreux jeunes. En effet, des postes de serruriers, de menuisiers, de tourneurs, de mécaniciens, de soudeurs, d'électriciens, étaient proposés, entre autres. Les salaires horaires variaient de 4,75 D.M. à 7 D.M. (1 D.M. équivalait à 1,52 F le 12 mai 1970).

D'autres offres sont parvenues à Lorient depuis. Par exemple, le 6 août 1970, la firme Engelsmann cherchait 5 tôliers à qui elle assurait un logement. Ainsi, sauf interdiction (?), la grosse majorité des 27 demandeurs trouvera un emploi très bientôt et il est vrai que... « de jeunes Lorientais partent travailler en Allemagne ».

### DES STAGES

### PAS ORDINAIRES

Vous indiquez que les deux jeunes en question sont partis en stage. On veut bien... Un de ces « stagiaires » (J.-Y. Heno) gagnait 40 000 A.F. par mois à Lorient, il en gagne 140 000 actuellement. Pensez-vous qu'il mettra rapidement fin à son « stage » pour rentrer à Lorient ?

### DU TRAVAIL A LORIENT ?

### UN PEU DE PUDEUR !

Vous évoquez d'autre part le nombre d'offres d'emplois connus par l'agence de l'emploi. Il est intéressant de comparer à ces chiffres — ce que

vous ne faites pas — le nombre de demandes d'emplois cités par « Le Télégramme » récemment : 3 280 pour le mois de juin 1970 ! Il faut, toujours d'après « Le Télégramme », ajouter à ces chiffres environ 2 000 à 2 500 jeunes gens qui sortent des établissements techniques du département (même si une partie de ces jeunes s'absente provisoirement pour le service militaire : le problème de leur emploi n'est pas réglé). Remarquons que 50 communs du secteur de Lorient ne proposent que 129 emplois, comme vous l'indiquez vous-même !

Tentons un bilan schématique (valable au plan du département) : 354 emplois proposés pour environ 5 000 personnes à satisfaire !

### REFUS D'INFORMATIONS

Nous n'avons pas (hélas !) d'indications précises sur la nature et le nombre de chaque sorte d'emplois proposés (ces indications ont également été refusées à M. Le Moing, conseiller général de Lorient, par l'Agence nationale de l'emploi à Lorient !), mais nos chiffres, Monsieur le Préfet, n'amènent pas à montrer que le problème de l'emploi des jeunes est résolu à Lorient et que l'on est sur le point de supprimer les départs !

### LA VALISE

### ET LES GODILLOTS

D'ailleurs, le directeur de l'école technique Saint-Joseph de Lorient n'a pas hésité à tirer une conclusion claire en conseillant à ses élèves de s'engager dans l'armée !

Significative encore la forte proportion de stagiaires F.P.A. parmi les demandeurs pour Ludwigshafen ! La F.P.A. n'était-elle pas destinée à préparer aux emplois locaux ?

Si les stagiaires se résignent au départ, n'est-ce pas un signe éloquent qui montre le manque d'emplois à Lorient ?

Il est même assez curieux de cons-

tater votre « émotion » soudaine, alors que des jeunes doivent quitter Lorient depuis longtemps pour toutes sortes de directions !

### EFFICACITE

### DES RESPONSABLES ?

« Le problème de l'emploi est une préoccupation majeure de tous les responsables... dites-vous. Nous vous comprenons, Monsieur le Préfet. Nous avons par exemple constaté de vives réactions au sujet de l'affaire de Ludwigshafen: le Préfet de Région faisait paraître le 7 mai dans « Le Monde » un communiqué pour répondre à un article dénué de toute polémique de M. Quellec dans le même journal. D'autre part, le sous-préfet « rencontre » ceux qui ont le courage d'informer correctement le public au sujet de l'emploi à Lorient...

Actuellement, c'est vous-même qui cherchez à effacer la mauvaise impression laissée par l'affaire de Ludwigshafen. En effet, vous ne pouvez pas ne pas être préoccupé par le problème de l'emploi : les puissantes manifestations organisées par les syndicats sur ce problème au moment de la fermeture des Forges d'Hennebont ont fortement marqué l'opinion publique. Mais si la « préoccupation majeure de tous les responsables » aboutit à la situation présente dans le Mor-Bihan on peut se poser des questions...

**FLOREAL**  
(Maison COUPA)  
LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE  
Fleurs naturelles - Mariages - Deuils  
TRANSFLOR

## LA C.F.T. A CONCARNEAU

(Suite de la page 3)

n'importe quelles conditions (1), nul doute que l'implantation de la C.F.T. devienne un moyen d'oppression supplémentaire au service du capitalisme, et un élément de fascisation du régime.

Le P.D.G. de la SFIM, M. Péche-nard, rejoint là ses confrères de Transocéan, de Beg-Avel, des Salaisons du Belon, des Nouvelles Galeries de Quimper, de Le Minor, etc. Il a pignon sur rue (président des Amis du Musée de la Pêche à Concarneau dont il est l'un des généreux mécènes) et son yacht amarré dans le port. Bref, un notable tel qu'on le juge au Télégramme, si l'on en juge par la complaisance

avec laquelle il passe de pareils communiqués (il faut d'ailleurs y regarder à deux fois avant de voir qu'il s'agit de communiqués), alors qu'il censure systématiquement ceux de l'U.D.B.

Mais, le 19 août, la C.F.D.T. présentait une requête au juge d'instance de Quimper, demandant l'annulation des élections des délégués du personnel et du Comité d'entreprise. Affaire à suivre.

La Section de Concarneau.

(1) Cf. entre autres l'usine-pirate coloniale Transocéan de Brest ; voir le P.B. n° 76 et suivants.

### DEMENTI

Dans notre N° 81, la note (1) de l'article « Trégunc : Contre le tourisme des capitaux » faisait état du tourisme par des capitaux suisses de la Société « Téléx-Marine ». Le directeur de « Téléx-Marine » s'élève en faux contre cette assertion. Nous lui en donnons acte.

29 S - LE FAOU  
**CHEZ MIMI**  
BAR - TABAC - JOURNAUX  
JEUX - DANCING - BOWLING  
■ AMBIANCE SYMPATHIQUE ■

# DU TOURISME FAMILIAL AU TOURISME DE LUXE EN BRETAGNE

L'évolution rapide du tourisme en Bretagne vers un tourisme de luxe réservé aux privilégiés de la fortune, pour le plus grand profit des grosses sociétés d'aménagement touristique et des promoteurs, éloigne de plus en plus notre pays du tourisme populaire.

## Tourisme familial à revenus confortables...

A l'heure actuelle, la Bretagne se situe au second rang des « régions » de l'Hexagone pour le nombre de journées de touristes (9 à 10 % du marché), après la Provence - Côte d'Azur. Notre pays a, pendant longtemps, eu la réputation d'une terre de tourisme familial et, en effet, à l'heure actuelle encore, plus de 80 % des vacanciers adultes sont accompagnés de leurs familles, ce qui entraîne une prédominance du tourisme de séjour sur le tourisme itinérant.

L'étude des catégories socio-professionnelles et des revenus des chefs de famille passant leurs vacances en Bretagne est intéressante à plusieurs égards (1) :

TABLEAU I

Catégories socio-professionnelles des chefs de ménages de vacanciers français en Bretagne (en %)

|   | Été (1)<br>(Moyenne 67-68) | Année (2)<br>(Moyenne 68-69) |
|---|----------------------------|------------------------------|
| Exploitants et salariés agricoles .....       | 2,5                        | 3,2                          |
| Patrons de l'industrie et du commerce ...     | 6,3                        | 8,4                          |
| Professions libérales et cadres supérieurs .. | 18,8                       | 15,7                         |
| Cadres moyens .....                           | 16,1                       | 16,6                         |
| Employés .....                                | 9,3                        | 9,2                          |
| Ouvriers .....                                | 28,3                       | 24,6                         |
| Personnel de service ..                       | 2,9                        | 2,5                          |
| Autres actifs .....                           | 5,5                        | 9,8                          |
| Inactifs .....                                | 10,3                       | 10                           |
| TOTAL .....                                   | 100                        | 100                          |

(1) en % des journées.  
(2) en % des séjours.

## CAFÉ DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE  
BREST - Tél. 44-33-21

Pour tous les goûts...  
Pour toutes les bourses...

## LE TROU

● UN CAFÉ  
● UN RESTAURANT  
● UN SNACK  
ET LE CABARET - DANCING

Ouvert jusqu'à l'aube pour  
votre entière satisfaction...

LOCTUDY Tél. 0.59

TABLEAU II

Répartition des séjours de vacanciers français en Bretagne suivant le revenu annuel du ménage

|                         | (en %)                     |                                  |
|-------------------------|----------------------------|----------------------------------|
|                         | Moyenne<br>étés<br>1967-68 | Du<br>1-6-1968<br>au<br>1-6-1969 |
| — de 6 000 F .....      | 2,6                        | 3,0                              |
| De 6 000 à 10 000 F ..  | 4,8                        | 4,5                              |
| De 10 000 à 15 000 F .. | 19,2                       | 16,8                             |
| De 15 000 à 20 000 F .. | 23,8                       | 20,6                             |
| De 20 000 à 30 000 F .. | 24,0                       | 29,2                             |
| De 30 000 à 50 000 F .. | 16,4                       | 16,8                             |
| Plus de 50 000 F .....  | 5,0                        | 6,8                              |
| Non déclaré .....       | 4,2                        | 2,3                              |

Si un examen rapide des deux tableaux ci-dessus permet de parler d'un tourisme affectant les couches de la population à revenus modestes, une étude plus approfondie laisse apparaître trois faits marquants :

1° L'importance relative des vacanciers appartenant à des ménages dont le chef de famille est cadre supérieur ou exerce une profession libérale est plus forte que la moyenne de l'hexagone.

2° Le revenu des vacanciers français en Bretagne est au moins égal, sinon supérieur, à celui de l'ensemble des vacanciers français.

3° La comparaison entre les colonnes 1 et 2 du tableau II montre une augmentation actuelle du nombre de vacanciers au confortable revenu annuel : en 1967-1968, les vacanciers au revenu compris entre 6 000 F et 20 000 F formaient 50,4 % de la masse totale des vacanciers, en 1968-1969, ce sont ceux dont le revenu est compris entre 20 000 F et plus de 50 000 F qui constituent 52 %.

## ...Augmentation du nombre de résidences secondaires...

On ne sera pas étonné d'apprendre que 27 % des vacanciers au revenu annuel de plus de 50 % sont propriétaires de leur résidence d'été. Une des caractéristiques de l'évolution actuelle du tourisme en Bretagne est, de fait, l'augmentation très nette du nombre de résidences secondaires : il a été construit 6 400 résidences entre 1962 et 1965 et 16 000 entre 1965 et 1968, soit par rapport à 1962, une augmentation de 40 % ! Cette augmentation aurait été encore bien plus spectaculaire si ces statistiques, au lieu de porter uniquement sur la « Bretagne-croupion » à quatre départements, avaient tenu compte de l'évolution du nombre de résidences secondaires dans les stations balnéaires de Loire-Atlantique.

## ...CARACTERISENT

la mutation que subit  
le tourisme en Bretagne

Si le nombre de vacanciers appartenant aux couches modestes de la population (dont beaucoup sont des Bretons transplantés, essentiellement dans la région parisienne, et venant passer leurs congés dans leur pays) est encore assez important, les deux faits que nous venons de mettre en évidence caractérisent une évolution vers un tourisme de luxe de plus en plus florissant, qu'accroissent encore les réalisations faraïmeuses dont nous avons parlé dans les deux précédents numéros du « Peuple Breton » (« Non au tourisme de luxe », Le P.B., n° 81-82).

Ce tourisme de luxe avait depuis longtemps ses racines plongées dans notre pays : les colons de la grande bourgeoisie

française avaient déjà fait de certains secteurs de Bretagne leurs lieux de séjour privilégiés (par exemple, la famille Michelin à Morgat), imités en cela par la grande bourgeoisie bretonne transformant certaines zones en véritables quartiers résidentiels dont témoignent les somptueuses villas que l'on voit fleurir à Dinard ou à La Baule par exemple. Ce qui caractérise ce tourisme de luxe implanté à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, est qu'il s'est fait d'une manière plus ou moins anarchique, occupant uniquement certaines zones de notre littoral (Dinard-Saint-Briac, Trégastel - Perros-Guirec, Carnac, La Baule...).

A l'heure actuelle, un capitalisme beaucoup plus efficace, sachant cyniquement utiliser comme paravent les collectivités locales avec l'appui et la complicité de l'Etat, a mis en coupe réglée l'ensemble des cinq départements bretons : partout l'on parle de projets de complexes touristiques plus luxueux les uns que les autres. L'évolution vers une riche « clientèle » ne peut donc aller qu'en s'accroissant.

## Industrie touristique = désert breton

Que doivent attendre les Bretons d'une telle évolution : de la « vocation touristique » assignée à leur pays ?

Absolument rien : des zones entières du littoral breton, réduites à de breufs ébats saisonniers, sont menacées dans leur vitalité

démographique et dans leur activité économique (ainsi, par exemple, à Pléneuf-Val-André, 50 % des maisons, qui sont des résidences secondaires, sont fermées neuf mois de l'année sur douze, « Le P.B., n° 77 »).

La soi-disant vocation touristique de la Bretagne n'enrayera pas l'exode des Bretons, mais plutôt mettra à la disposition des spéculateurs les terres que nos compatriotes auront dû abandonner. A cet égard, les promesses faites à nos camarades occitans sont significatives : lors de l'aménagement touristique de la côte du Languedoc - Roussillon, le gouvernement gaulliste avait promis la création de 80 000 emplois nouveaux. Qu'en est-il exactement ? La très officielle mission Racine chiffre le nombre de créations d'emplois à 5 000 pour tout le littoral Languedoc-Roussillon !

Les Bretons ne doivent donc pas être dupes, ils n'ont rien à attendre de la « vocation » de tourisme de luxe assignée à leur pays par le national-capitalisme pompidouien ; les couches laborieuses de la population française qui, elles aussi, seront lésées par cette nouvelle orientation que prend le tourisme en Bretagne doivent en prendre conscience et, avec le peuple breton, combattre pour le plus grand bien de l'internationalisme prolétarien.

Y.-C. VEILLARD.

(1) — La Bretagne économique, juillet 1970.  
— Bulletin de conjoncture régionale « Le tourisme en Bretagne », n° 1-2 1968.

# PRESQU'ILE DE RHUYS

(Suite de la page 1)

prix de 4 F le mètre carré ; le fait que ces mêmes terrains aient par la suite été revendus par des promoteurs au prix de 40 F le mètre carré, n'est sans doute pas de la spéculation?... Or, que se passe-t-il, à l'heure actuelle, dans la Presqu'île de Rhuy ? Des terrains achetés à bas prix sont aussitôt revendus dix fois plus cher : alors, ceci non plus, ce n'est pas de la spéculation ? Si « le rôle des sociétés mixtes ne consiste pas à faire des bénéfices » (2) force est de constater qu'il consiste au moins à en faire réaliser aux promoteurs de tout poil !

Le préfet du Mor-Bihan considère d'autre part, que « les opposés à tout progrès », « la poignée d'ignorants », les plouks en quelque sorte, qui s'opposent à la réalisation du complexe touristique de Kerjouanno « sont incapables de comprendre et de saisir la chance exceptionnelle qui s'offre à la Presqu'île de Rhuy », la réalisation de ce projet devant amener, soi-disant, la création de 300 emplois permanents ou saisonniers.

Aurait-il omis, lui qui connaît bien la question, de lire le rapport concernant l'aménagement touristique de la « Floride occitane », rapport dans lequel, en 1963, l'auteur, M. Pierre Racine, alors président de la mission inter-ministérielle pour l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon (dépendant directement du Premier ministre, à l'époque, M. Georges Pompidou), déclarait : « Les études ont

montré que les emplois permanents [créés par la réalisation de complexes touristiques] ne seraient pas nombreux ». Quand on songe à l'ampleur des réalisations entreprises sur la côte languedocienne, on peut douter que le complexe touristique de la Presqu'île de Rhuy, de dimensions bien plus modestes, suscite le développement de ce secteur.

D'ailleurs, M. Chalandon faisait, le jour même où paraissait le communiqué de la préfecture du Mor-Bihan, une déclaration, revenant à dire que la réalisation de la « Floride occitane » ne résoudra pas les problèmes du Languedoc-Roussillon, seule l'industrialisation de cette région est susceptible de le faire. Ce qui est vrai en Occitanie, ne le serait-il plus en Bretagne ?

En tout état de cause, il est bien évident que nous laissons au préfet du Mor-Bihan le soin de trancher le problème de savoir qui de M. Pompidou (responsable à l'époque de l'adoption du projet de « Floride occitane » et qui ne peut donc qu'être favorable à la vocation de tourisme de luxe de la Bretagne) ou de M. Chalandon (qui se montre sceptique sur le principe d'un essor économique fondé sur une vocation touristique) peut être qualifié d'« incapable », d'« ignorant », de « stupide » et de mauvaise foi.

J. R.

(2) Toutes les citations de cet article sont tirées du communiqué préfectoral publié dans la presse locale, le 7 août 1970.

## tissages de locmaria



linges de table  
confection  
ameublement

MM. LE BERRE  
4, RUE HAUTE - 29 S QUIMPER

TEL. (98) 95.07.04

# LES AGRICULTEURS BRETONS

## et le Marché Commun

(suite des n°s 73, 75, 76, 78, 79 et 81)



## LE PLAN MANSHOLT : UNE POLITIQUE DONT SEULS LES PLUS PAUVRES FERONT LES FRAIS

Nous avons essayé, dans les précédents numéros, de dégager la philosophie du Marché commun et de montrer comment cette institution ne pouvait apporter aucune solution aux problèmes des agriculteurs bretons, bien au contraire !

Nous voudrions aujourd'hui analyser succinctement un document révélateur de cette philosophie de la C.E.E. et qui fit grand bruit il y a quelque temps : le **Plan Mansholt** ; plan déjà presque oublié à ce jour, mais qui n'a rien perdu de son actualité : en effet, le 29 avril 1968, la même Commission européenne, qui élabore en décembre 1968 le « Plan Mansholt », soumettait au Conseil des ministres de la C.E.E. un texte intitulé « Réforme de l'Agriculture », et qui est constitué d'un ensemble de propositions, de directives destinées à mettre en application le fameux « Plan Mansholt ».

### ACCELERATION DE L'EXODE RURAL

Au-delà d'un certain vernis « humanitaire » et de certaines suggestions « pour la forme », que propose le Plan Mansholt ? Tout d'abord, celui-ci part d'une double situation de fait à résoudre : le problème des excédents de productions agricoles d'une part, et celui des disparités de revenus et de modes de vie entre l'agriculture et les autres secteurs ; il se propose comme objectif de « faire accéder les agriculteurs au bien-être procuré par la civilisation industrielle ». (Paragraphe 33 du Mémoire.) Pour cela, quelques mesures simples :

— accélération de l'exode rural par une politique de systématisme de dissuade et de découragement des petits et moyens producteurs, ceci à la fois par des prix stabilisés ou en baisse — la politique actuelle constituerait un encouragement au maintien des exploitations marginales —, et par les mécanismes du marché libéral qui conduisent à l'élimination progressive des producteurs familiaux et des régions les moins bien placées ;

— constitution d'un capitalisme agraire par la mise sur pied d'« E.A.M. » (Entreprises Agricoles Modernes) et d'« U.P. » (Unités de Production) suffisam-

ment importantes et auxquelles seront exclusivement réservées les aides et subventions ;

— de façon à éviter la surproduction qui ne pourrait que s'aggraver avec la constitution d'un secteur capitaliste orienté uniquement vers la recherche du profit maximum, une partie du territoire agricole sera gelée et reconvertie en forêts, parcs naturels, etc. Ces surfaces ne seront naturellement pas prélevées dans les zones les plus riches et les mieux placées, ni dans les zones péri-urbaines comme il se serait géographiquement et les structures d'exploitation jugées peu intéressantes. C'est-à-dire dans les régions périphériques et les secteurs de petites exploitations.

### ELIMINATION DES EXPLOITATIONS ET DES REGIONS MARGINALES

Premier problème : existe-t-il des excédents agricoles, lorsque nombre de consommateurs européens sont de consommeurs européens, par suite de la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Si excédents il y a, sont-ce les petits producteurs les responsables ? Le Plan Mansholt prend prétexte de ce problème pour proposer une sélection très rigoureuse dont l'objectif est d'éliminer tous les « marginaux inefficaces » et de constituer un capitalisme agraire en aidant les plus favorisés et les privilégiés.

Peut-on parler d'excédents et engager l'Europe dans la voie d'une réduction des productions agricoles, sans même poser le problème de la sous-alimentation dans le monde et celui d'un marché mondial anarchique, domaine du dumping et de la spéculation entretenus par les pays riches au détriment des pays sous-développés, victimes d'un pillage systématique et organisé, pillage qui fait perdre chaque année à ces pays infiniment plus que toutes les aides officielles dont ils « bénéficient » de la part des pays riches.

Le Plan prévoit un exode rural important : au niveau européen, le nombre d'actifs agricoles passerait de 10 millions à 5 millions. Cela ne fait en fait que prolonger les tendances actuelles et une telle évolution est hautement probable. Mais ce qui est inadmissible, c'est que le problème du reclassement des « reconvertis » de l'agriculture soit totalement laissé dans l'ombre ; tout au plus, le plan prévoit-il des indemnités de non-emploi pour les anciens agriculteurs ne trouvant pas de travail ailleurs, indemnité qui les mettrait à parité avec un travailleur salarié en chômage : perspectives reconfortantes de « parité » et d'accession « au bien-être procuré par la civilisation industrielle », pour ces futures armées de chômeurs !

Ce qui est également inadmissible, c'est le sort réservé aux régions à dominante agricole : dans celles-ci, la création d'emplois productifs pour absorber le trop plein de l'agriculture est jugée trop onéreuse. « Dans ces conditions, est-il écrit dans le Mémoire, il faudrait ces régions comme la plateforme d'un exode rural vers des régions plus accueillantes. » Voilà qui est clair !

### UNE POLITIQUE DE CLASSE : VERS UN CAPITALISME AGRICOLE MODERNE

A ce premier volet — découragement systématique des moins favorisés, liquidation des structures et des régions jugées inaptes à un développement capitaliste, ceci aussi bien sur le plan agricole que sur celui du développement général et en particulier industriel — s'ajoute le second volet : constitution d'une agriculture moderne de type capitaliste. Ce secteur modernisé ne manquera pas de reposer en termes plus aigus le problème des excédents agricoles, ce qui montre bien que ceci n'était qu'un prétexte à la liquidation des moins favorisés.

Ce que nous contestons, ce n'est pas que l'on réalise une agriculture moderne, c'est que cette réalisation soit faite uniquement au profit des privilégiés et que seuls les plus pauvres en fassent les frais ; ce que nous contestons également, c'est que cette modernisation se fasse seulement au profit de certaines régions et aboutisse à la condamnation des autres, au premier rang desquelles, la Bretagne.

Combien d'exploitations bretonnes auront atteint en 1975 les dimensions préconisées par M. Mansholt pour les U.P. (Unités de Production) ? C'est-à-dire : 80 à 100 ha pour les exploitations cérésières, étables de 40 à 60 vaches laitières, porcheries de 450 à 600 têtes, ateliers d'engraissement de 150 à 200 bovins, etc. Or, à partir de 1975, toutes les aides et subventions doivent être intégralement réservées à ces structures modernes.

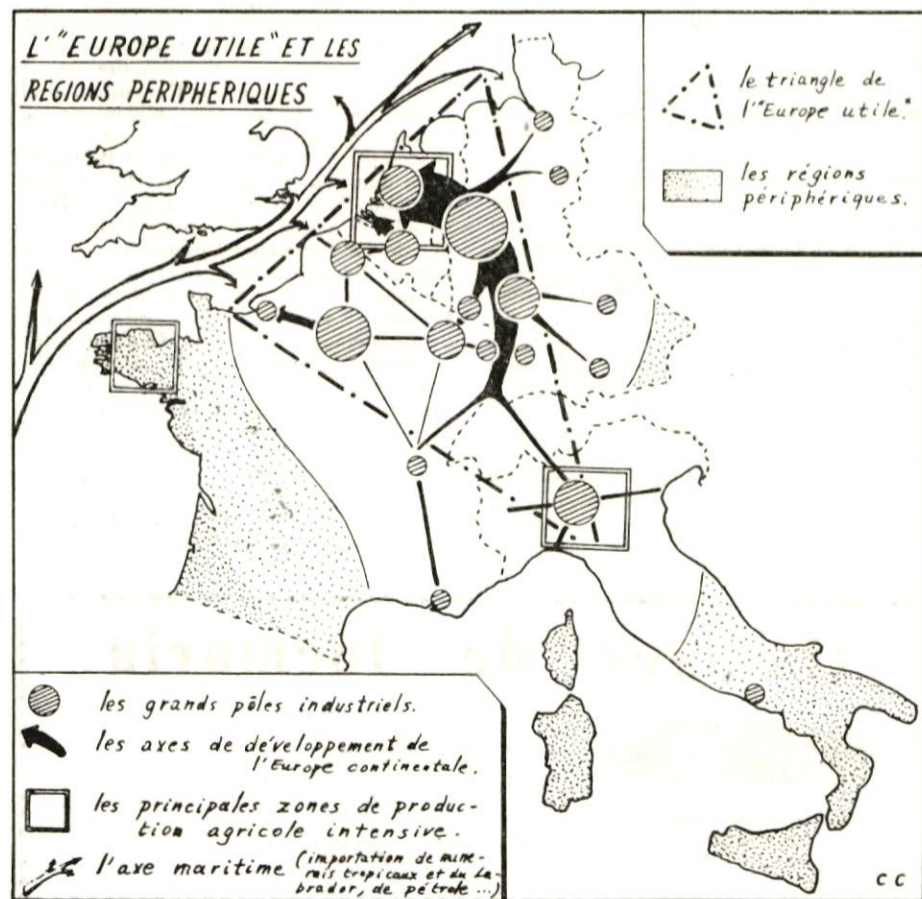
Notons enfin deux points importants :

— Aucune aide n'est prévue pour les productions sans-sol (porcheries, poulaillers, etc.), ceci de telle façon que par le mécanisme des marchés, on arrive tout naturellement à la localisation géographique la plus profitable : en clair, on fait en sorte que ces productions quittent les régions périphériques d'agriculture paysanne pour se déplacer dans les régions riches, à proximité des marchés de consommation.

— Aucune allusion n'est faite dans ce plan à la coopération agricole, à son rôle dans le développement de l'agriculture ; aucune allusion non plus à l'agriculture de groupe et, bien sûr, il n'est pas question de favoriser en quoi que ce soit ces formes d'organisation collective des agriculteurs. Aucun mot enfin au sujet des firmes agricoles et alimentaires dont tout le monde sait pourtant que ce sont celles qui, de plus en plus, font la politique agricole. Voilà qui en dit long sur le type d'agriculture que nous réserve ce plan, une agriculture qui sera entièrement aux mains des grandes firmes capitalistes de l'industrie agro-alimentaire.

Le Plan Mansholt s'inscrit donc bien dans la logique et la philosophie du Marché commun libéral. Il ne peut qu'aggraver la situation de l'agriculture bretonne, condamnée à n'être plus que le refuge des productions les plus contraignantes ou le terrain d'essai pour les tentatives des firmes intégratrices, ceci avant la phase du retour à « l'état sauvage », sauf pendant les vacances et les week-ends de bien-être, car n'oublions pas « le bien-être de la civilisation industrielle » ! Est-ce là ce qu'attendent les paysans bretons ?

C. CANEVET.



# L'ETAT CENTRALISTE ET LA COLONISATION DE LA BRETAGNE

## DEUX DECLARATIONS INSTRUCTIVES :

Michel Debré, l'un des plus jacobins et droitières de l'actuel gouvernement de la République française, commentait ainsi en juin dernier, devant le conseil national de l'U.D.R., l'échec de la majorité pompidolienne à l'élection législative de Nancy : « ...On ne provoque pas une élection à propos d'une question locale. C'est un jeu dangereux. Nous savons bien que, sur le terrain des intérêts professionnels ou locaux, nous risquons de perdre. C'est sur le terrain de l'Histoire, de l'intérêt national, que De Gaulle s'est toujours placé. Sur le terrain national, nous sommes forts. Nous ne devons pas le lâcher. La puissance de nos principes est inégalée. Ce n'est pas du nationalisme, mais c'est l'affirmation d'une volonté nationale qui justifie et éclaire notre action. Nous sommes des nationaux » (1).

Ces propos ont le mérite de la clarté. Ils complètent ceux d'un autre député de la droite étatiste, M. Sanguinetti, qui déclarait : « Je ferai l'éloge de la centralisation... C'est elle qui a permis de faire la France malgré les Français... La France n'est pas une construction naturelle... Sans centralisation, il ne peut y avoir de France. Il peut y avoir une Allemagne... parce qu'il y a une civilisation allemande... Mais en France, il y a plusieurs civilisations ; et elles n'ont pas disparu, vous pouvez en croire un député de Toulouse ! » (2).

Juxtaposées, CES DEUX DECLARATIONS DEFINISSENT NETTEMENT LA METHODE QUI PERMET A LA BOURGEOISIE ET A SON ETAT DE DOMINER L'HEXAGONE sans trop de résistances et de se livrer à l'exploitation de colonies « intérieures » en évitant un réveil massif des peuples dominés. ELLES EXPLIQUENT LE ROLE EXACT DE LA CENTRALISATION SUR LES PLANS POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL et permettent de comprendre

pourquoi le pouvoir a si peur d'une véritable réforme régionale.

L'analyse de la méthode qui permet au capitalisme et au gouvernement d'asseoir leur domination est particulièrement féconde, car elle définit en même temps les orientations de notre combat politique en Bretagne.

## LA METHODE DE LA CLASSE DOMINANTE

1°) Minimiser ou nier les réalités.

La méthode du pouvoir consiste d'abord à nier l'existence et la spécificité des problèmes économiques et culturels des différentes communautés du territoire dit français. Si ces problèmes se posent de manière indéniable par des violences, des émeutes ou des cortèges importants, le pouvoir central les qualifie aussitôt d'épithètes limitatifs et péjoratifs : ils sont « locaux », « professionnels », « particuliers » et s'opposent à l'intérêt national que seul défendrait l'Etat. Celui-ci tente de les minimiser, de les parcelliser et y réussit souvent car, l'Ecole aidant, son idéologie, qui est celle des classes dominantes, imprègne aussi ceux-là même qui la subissent.

— Ou bien il réduit les revendications au cadre artificiel et soumis au préfet qu'est le département, d'ailleurs imaginé par la bourgeoisie pour éviter la prise de conscience collective des exploités ;

— Ou bien il les dilue dans un ensemble vague et inconsistant : chez nous, c'est l'Ouest, ensemble imprécis, sans unité réelle, extensible au Nord et au Sud au gré des statistiques, uniquement défini par sa position vaguement à l'ouest de Paris. à partir de Saint-Germain-en-Laye. Une revendication pour l'Ouest ne saurait être que locale et particulière puisque, par définition, il n'est qu'une partie d'un corps plus vaste appelé France et dont Paris est à la fois le cœur et le cerveau.

Son inconsistance rend d'ailleurs impuis-

sante toute revendication : englobant Yvetot, Le Mans et Angoulême, comment pourrait-il assumer la vocation maritime de la Bretagne ou son problème culturel ? A la fois grande banlieue de Paris à décentractions nombreuses et extrême-Ouest centré et en cours de désertification, comment pourrait-il véhiculer les légitimes revendications des travailleurs bretons qui ne veulent pas être déportés ?

« Qui ne comprend que, sous un terme vague, on écrase le malheur précis d'un peuple précis ? » (Morvan Lebesque).

2°) Fabrication d'un mythe.

Après avoir nié les réalités ethniques et régionales, le pouvoir étatique se construit une justification : « l'intérêt national », qui n'est que le sien et celui des capitalistes. En prétendant le défendre, l'Etat se pose en protecteur de l'ensemble des citoyens français, c'est-à-dire l'ensemble des populations agglomérées dans l'Hexagone ; la négation des communautés ethniques et des intérêts régionaux lui permet de masquer en « migrations intérieures » ce qui est parfois, en Bretagne notamment, une véritable déportation d'un peuple de travailleurs, en « aménagement du territoire », ce qui est pour certains un véritable démantèlement, accompagné de spoliation de terres et de militarisation.

Les travailleurs de ces pays niés ne peuvent ni prendre conscience de leur double exploitation, ni participer comme ils le devraient à la lutte contre le capitalisme parce que le pouvoir prend soin de nier l'existence de peuples colonisés au sein de la France. Il le fait grâce à une Histoire faussée imposée à tous, celle de l'Etat, pouvoir sacré progressivement étendu dans l'espace des Capétiens à la cinquième République. Quant aux peuples absorbés, on n'en fait jamais mention. Redevenue Armorique par la bouche de De Gaulle, président-historien centraliste, ou celle de technocrates bâtisseurs de parcs, comment la Bretagne pourrait-elle être autre chose qu'une partie de l'ancienne Gaule, un mor-

ceau de la France éternelle ? Comment, devenus simples travailleurs français, les travailleurs bretons pourraient-ils être déportés ? On n'est pas déporté dans son propre pays.

## NOTRE REPONSE

1°) Détruire le mythe.

Il ressort de cela que l'histoire de France et la politique de nos dirigeants masquent une large partie de l'exploitation des travailleurs, cachée sous les termes de « mobilité de la main-d'œuvre » et « d'intérêt national » qu'il faut constamment dénoncer. La notion de France est donc, dans les circonstances actuelles, non seulement factice, mais aliénante. Elle doit être dénoncée comme telle. A l'Histoire falsifiée ainsi utilisée, il faut substituer une histoire des peuples, notamment celle du peuple breton, et la faire connaître à tous.

2°) Affirmer la réalité bretonne.

A la politique gouvernementale de la négation ou de l'escamotage des problèmes des travailleurs, nous devons apporter une réponse vigoureuse : la réalité bretonne existe. Notre problème est celui d'un peuple périphérique de l'Etat français, colonisé et exporté ; il est spécifique. C'est à ce niveau, que craint tant et refuse le pouvoir parisien, que l'U.D.B. a choisi de se battre. C'est ici, comme l'affirme M. Debré, qu'il est vulnérable car c'est à ce niveau qu'éclate son incapacité fondamentale : incapacité à assurer aux travailleurs bretons travail et culture dans une Bretagne industrialisée.

Nous avons à lutter pour les intérêts concrets des travailleurs bretons. En développant chez eux la conscience de leur existence spécifique, nous développerons celle de leur exploitation et intensifierons leur lutte pour le socialisme.

J.-J. MONNIER.

(1) « Le Monde » du 22 juin 1970.  
(2) Déclaration reproduite dans « Le Figaro », 12 novembre 1968.

## IFFIG



— a été récemment invité à la cérémonie de jumelage de Concarneau avec une ville ouest-allemande.  
— croit savoir que dans ladite ville est installée une grosse usine de textile et que ladite usine a d'importants besoins en main-d'œuvre.  
— confiant dans la manière énergique et efficace dont le pouvoir prend en main le développement de l'économie bretonne (exemple : M. Marcellin lance le slogan : « Venez travailler dans le paysage de vos

vacances », (Le Télégramme, 20 juillet 1970), se refuse absolument à penser que pourrait s'établir à la faveur de ce jumelage une nouvelle filière d'exportation, certains mauvais esprits disent même de déportation, des travailleurs bretons. Comme celle de Lorient-Ludwigshafen, par exemple...



— s'est vivement ému à la lecture d'une lettre du P.D.G. de la société « Téléx-Marine » de Tréguen, qui menaçait « le Peuple Breton » de « graves répressions » pour la publication « d'informations tendancieuses ».

— n'a pas eu le temps d'aller « à la source », en Suisse, vérifier si des capitalistes de ce pays avaient quelque intérêt dans ladite société.

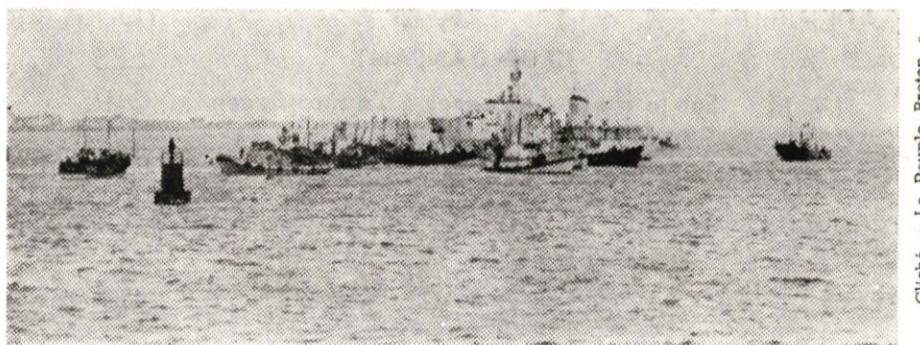
— se demande si les banques suisses fourniraient de telles informations à un petit breton contestataire.



— a célébré comme il se doit, tricolore au mât, la première grande victoire de la « Royale » depuis Mers-El-Kébir... (Photo ci-jointe.)

— ne manquera pas d'inciter le ministre de la guerre, M. Debré, à récompenser comme il se doit les officiers responsables de cette grande victoire de Lorient.

— conseille vivement audit ministre de tirer les leçons de cette bataille, de repenser sa politique, de développer la marine traditionnelle de surface aux dépens des sous-marins atomiques...



Cliché « Le Peuple Breton »

KABIGS, CABANS  
MARINIERS, DUFFLE - COATS  
VESTES 3/4, MANTEAUX, etc...

# BREIZH KABIGS

MAISON Y. LE MEUR  
247, rue J.-Jaurès — BREST  
PRIX — QUALITÉ — CHOIX

TÉL. 44-75-69

## A TRAVERS LA PRESSE...

# UNE TRIBUNE DE LA JEUNESSE PROGRESSISTE DE BRETAGNE

Nous avons salué en son temps l'apparition d'un jeune confrère, dont l'aspect modeste cache mal le dynamisme : Cette « tribune de la jeunesse progressiste de Bretagne », comme elle s'intitule elle-même, faite par des jeunes pour les jeunes, se veut l'outil de la prise de conscience chez nos jeunes camarades travailleurs ou lycéens. Le titre qu'ils ont choisi ne trompe d'ailleurs personne : NI, c'est-à-dire « nous ». Rejetant et la soumission de leurs compatriotes et le paternalisme de certains chefs de file petits-bourgeois, les militants de NI entendent se libérer eux-mêmes et par eux-mêmes.

Au fil des numéros, leur détermination s'affirme. Des Cercles NI se constituent, qui participent ici et là aux mouvements lycéens et aux campagnes de revendication sociale. On rédige des tracts, on explique, on gagne de nouveaux amis...

Il n'est pas trop tard pour parler des deux derniers numéros parus : Ce sont des numéros doubles, ronéotés certes mais proprement. Quelques illustrations sommaires égayaient les pages, où se rencontrent collégiens, apprentis, jeunes ouvriers.

Dans le n° 4-5, nous avons spécialement remarqué le compte rendu par des lycéens vannetais de leur participation à la grève dure que connut leur lycée, deux témoignages brûlants d'un ancien apprenti et d'un ancien ouvrier d'usine, contraints à l'exil ; de multiples réflexions fondées sur le concret et la vie quotidienne, dénonçant la situation coloniale de la Bretagne. La culture rationnelle n'est pas oubliée non plus : poèmes contestataires en breton, lutte en faveur des véritables toponymes, participation critique à l'action de « Galv »...

Le n° 6-7 ne déçoit pas les espoirs placés dans les précédentes livraisons : on nous parle de rencontres, du meeting « Galv » de Carhaix, de l'avenir des luttes populaires. Un grand lycéen analyse le problème breton. Un élève de

C.E.T. écrit des poèmes. Un moniteur de lutte bretonne dénonce l'odieuse exploitation du sport par le nationalisme français. Un autre élève de C.E.T. expose la triste situation des collègues techniques, et le sort inavouable qu'on réserve à ceux qui en sortent. Des Brestois parlent de la répression policière, un lycéen souligne sans complexe les contradictions régnant dans sa propre famille. Et c'est en breton que de jeunes ruraux expliquent la dure réalité de la petite agriculture. Des notes, des flashes, un « appel aux travailleurs », bref des pages qui nous changent enfin des éternels comptes rendus de kermesse folkloriques.

Certes, on peut déplorer la triste présentation de la couverture, le manque de photos, la mise en page un peu touffue. Mais à qui la faute ? Sûrement pas à ces tout jeunes militants qui consacrent leurs dimanches à écrire, à ronéoter, à agraffer, à expédier... et toute la semaine à vendre et à convaincre les autres.

Ces jeunes veulent que leur tribune devienne un « vrai » journal, imprimé et largement diffusé dans la jeunesse des classes laborieuses. Pour cela, il leur faut de l'argent, donc des ventes accrues. Dans cette optique, ils lancent une campagne d'abonnements. Même les « moins jeunes », travailleurs adultes ou retraités, peuvent y répondre : plus vite la diffusion s'étendra, plus NI touchera de jeunes de notre peuple.

Les lecteurs du « Peuple Breton » se feront certainement un devoir d'apporter leur soutien à cette entreprise originale et toute nouvelle en Bretagne. En ce qui nous concerne, notre abonnement est déjà parti.

Y. G.

NI, tribune de la jeunesse progressiste de Bretagne : Abonnement ordinaire d'un an (10 numéros) : 10 F ; de soutien à partir de 15 F. A adresser à la trésorière : Mme Pérán, 56-Le Croisty - C.C.P. 3466-70 Nantes.

### LIBRAIRIE

#### « LE MONDE EN MARCHÉ »

Ouvrages économiques, politiques, sociaux - Poésie

17, rue Maréchal-Joffre — RENNES

APERITIF

A

17 H

TI - KOZ

CLUB DANSANT

Sur la route de Vannes à Larmor-Baden

TOUS

LES

SOIRS

## POBL VREIZ

« POBL VREIZ », édition bretonne du « Peuple Breton », est le journal de l'U.D.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'éditorial et la chronique du « Problème breton de Brest à Nantes ».

ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER (découpé ou recopié)  
A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713 — 35 - RENNES

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 5 F \*  
DE SOUTIEN : A partir de 15 F \*

CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal \* Mandat-lettre \*  
Chèque bancaire \*

\* (Rayer la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :

POBL VREIZ B. P. 713 35 - RENNES - C.C.P. Rennes 2746-79

## POURQUOI

# MORVAN LEBESQUE

## COLLABORA

### au « PEUPLE BRETON »

Morvan Lebesque, qui vient de disparaître, était un « ancien » du mouvement breton. Mais un ancien que ce mouvement n'avait pas satisfait. C'est seulement il y a quelques années, avec la renaissance du progressisme breton, qu'il avait renoué avec l'emsav, ainsi qu'il l'explique dans cette interview réalisée en mars 1968 et que nous pensons intéressant de publier comme document.

— Quand avez-vous commencé à militer ?

J'ai fait partie du mouvement « Breiz Atao » de 1928 à 1931. J'avais 17 ans quand j'y suis entré, beaucoup plus par romantisme, je l'avoue, que par conviction réfléchie. En 1931, le fait de venir à Paris m'a fait perdre de vue le mouvement.

— Pourtant en 1940, Olier Mordrel a fait appel à votre collaboration pour travailler à « L'Heure Bretonne ».

C'était fin août, début septembre. Je venais d'être mobilisé et me trouvais, en espadrilles, dans un Paris encore quasi-désert (l'exode!), ignorant tout ce qui se passait, lorsque boulevard Saint-Michel, un matin, vers midi, j'ai rencontré par hasard Mordrel. Il me demande : « Que fais-tu ? — Rien. — Veux-tu venir travailler avec moi à Rennes ? » J'ai accepté et il m'a emmené en auto le jour-même. Je me rappelle combien j'étais curieux de ce qui se passait en Bretagne et ravi de l'aventure qui s'offrait !

— Vous avez quitté « L'Heure Bretonne » au bout de quelques mois... L'esprit et les options de cette presse avaient-ils tellement changé ?

J'ai quitté « L'Heure Bretonne » non pas au bout de deux mois comme l'écrit Caerleon, mais au bout de douze jours. En fait, dès la seconde semaine, j'ai pratiquement cessé d'y travailler. Vers le treizième jour, j'ai profité d'un voyage en auto que Mordrel faisait à Paris pour lui demander de m'y ramener.

Je suis gêné de donner mes raisons ? Disons que j'avais appris pas mal de choses sur ce qui s'était passé en 39-40, et puis j'avais été engagé comme secrétaire de rédaction et je prévoyais qu'on me demanderait d'autres besognes.

— En 1945, avez-vous pensé à une renaissance des mouvements bretons ? L'avez-vous souhaitée ?

Ici je serais net. L'impulsion pro-allemande (c'est-à-dire pro-nazie) donnée au mouvement par ses chefs a été la pire des fautes. Elle a déconsidéré les revendications bretonnes à un tel point que même les anciens « Breiz Atao » qui avaient pris le maquis contre les Allemands — il y en eut — n'osèrent plus les proclamer. On ne s'explique pas en plein malentendu, on ne gratte pas une plaie à vif.

Bien sûr, je souhaitais en 1945 une renaissance des mouvements bretons. Mais je ressentais d'évidence qu'il y aurait d'abord une « traversée du désert ». Par la faute des autonomistes de 40, cette traversée a duré 20 ans. Tout eût été différent si les mouvements bretons — mouvement de liberté ! — avaient choisi le camp de la liberté et non celui des oppresseurs.

— Votre position a-t-elle changé au cours des ans ?

Encore que je me reconnaisse une certaine constance d'esprit, j'ai évolué de plus en plus vers la gauche et j'en suis venu à comprendre que le mouvement

breton était inséparable des idées de gauche et ne pouvait se réaliser sans elles, qu'il n'avait même pas de sens sans elles. La réconciliation des idées bretonnes et de la gauche, c'est, au fond, la réconciliation de la Bretagne et de l'Etat français (1).

Cette certitude m'amène, par exemple, à approuver le choix de l'U.D.B. qui, en période électorale, fait voter pour le candidat de gauche, même non-breton, contre tout candidat du centre et de la droite, même breton et partisan des franchises bretonnes. En effet, les structures sociales sont telles qu'un candidat de droite, même de bonne volonté, ne peut rien pour la Bretagne et la sacrifiera forcément aux oligarchies droitières tandis qu'un candidat de gauche sera tôt ou tard forcément ouvert aux revendications bretonnes, qui sont celles du peuple.

— Vous avez décidé de collaborer à un mensuel breton. Pourquoi avoir choisi « Le Peuple Breton » ?

La réponse précédente suffit à vous expliquer pourquoi, sollicité d'écrire dans « Le Peuple Breton », j'ai accepté. Le succès des revendications bretonnes me paraît inséparable du succès de la gauche. En outre, je trouve « Le Peuple Breton » lucide et courageux. Ses analyses politiques sont de très loin supérieures à celles des autres journaux bretons (par exemple, sur la grille colonialiste appliquée à la Bretagne).

— Pourquoi avoir attendu 1968 ?

Je n'ai pas précisément attendu 1968. En fait, je n'attendais rien. Les choses sont venues, et j'ai été totalement étonné à leur mûrissement.

En ce qui concerne « Le Peuple Breton », ma décision d'y collaborer est plus réfléchie et plus sérieuse que tout le reste (2). Le « Peuple Breton » et l'U.D.B. sont à mon avis, en Bretagne, un événement capital. Je n'aurais jamais donné ma collaboration régulière à un autre journal. Mais l'U.D.B. incarne mes idées et je trouve tout naturel d'écrire dans son journal, sauf désaccord éventuel, bien que non militant du parti.

— Avez-vous des critiques à faire sur cette presse ?

Une critique dont elle n'est pas responsable : la pauvreté de ses moyens... Mais j'apprécie énormément l'humilité de l'UDB qui ne triche pas, ne jette pas la poudre aux yeux, ne gonfle pas ses effectifs et a su choisir une ligne et s'y tenir. L'UDB réintègre le problème breton dans les structures politiques du siècle : c'est ce que j'espérais plus ou moins confusément depuis des années.

Propos recueillis par F. KERFRAVAL.

(1) Voir les positions du « Peuple Breton » sur le livre de Morvan Lebesque, « Comment peut-on être Breton » (Editions du Seuil) : Le P.B. n° 79.

(2) Peu avant cet interview, Morvan Lebesque avait publié dans « Le Nouvel Observateur » un article sur la Bretagne, et avait été confronté à François Brigneau dans « Bretagne-Magazine ».

### LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...

...Service à toute heure

(FERMETURE LE SAMEDI)

94, avenue du Mail

RENNES - Tél. 59.10.82

### LIBRAIRIE

« Brentano's »

Tous les livres français et étrangers

\*

7, quai Chateaubriand - RENNES

Tél. 40.70.32

# Un OS

## dans le Biniou

Septembre, la Bretagne se recroqueville ; les drapeaux noirs et blancs retrouvent la naphtaline des placards de mairie ; neuf maisons sur dix se ferment sur un littoral qui s'enkyte pour dix mois. La Plougastellen qui vendait des crêpes à Monoprix a retrouvé avec soulagement la tenue cavale et la Cornouaillaise du grand magasin Rallye de Brest rend à la Martiniquaise son étal : le rhum prend sa revanche sur le kouïgn-amann. On s'étonne presque que les menhirs ne soient pas ramassés, vu l'érosion, quitte à les replacer aux beaux jours dans des endroits moins broussailleux que ceux où ces vieux celtes ont eu l'idée biscornue de les planter.

Le nom même de la Bretagne est remis dans les rédactions locales. Plus de touristes, on redevient ouestiens...

\*\*\*

Alors, encore le même processus cette année ?

Pas tout à fait...

D'abord il a plu et, malgré les efforts désespérés des syndicats d'initiative ou du sénateur Golvan (1) pour le cacher, les touristes sont moins venus. Au moment du bilan financier, ça se ressent.

On leur a pourtant vendu très cher des baromètres de pacotille ; à Roscoff, on leur a fait goûter des crêpes au géomon ; on les a attirés dans des « cadres typiques » ; (au parc d'Armorique, on donne en toute candeur dans le vieux cliché Bretagne = crasse cher à Victor Hugo : manger avec ses doigts est devenu un onéreux plaisir de snobs) ; à Porspoder, on leur a loué pour leur tente un carré de terrain mi-dune mi-dépotoir : 10 000 francs.

Le touriste des années pas exploitables à merci, et moyennant quelques Parisiens dépressés dans les boîtes de la côte l'argent qu'ils ont gagné à la sueur du front des ouvriers de leurs pères, ce sont rarement les Bretons qui en profitent.

Alors trois millions de personnes voient « leur industrie de base » à la merci d'un excès de cumulus !

Voilà qui en dit long sur la solidité des « vocations » qu'on nous impose...

\*\*\*

Et puis quelque chose a bougé dans les fêtes folkloriques et c'est sur ce point plus particulier que nous voulons insister ici.

Un certain nombre d'idées dont « Le Peuple Breton » s'était fait l'écho, ou qu'il avait proposées (2), ont connu un début de réalisation. Pas partout : la Bretagne-décor, qu'on expose une fois l'an pour des prix exorbitants a encore des adeptes dans les comités des fêtes. Ainsi à Douarnenez, où le défilé était payant (3 F) à Quimper où l'on payait le défilé, les spectacles, et le triomphe des sonneurs, à Saint-Pol-de-Léon où un médicore et interminable spectacle valait 5 F et où le fest-noz, gratuit l'an dernier, était payant cette fois, etc...

Mais à Rostrenen, en dehors de la saison touristique, les meilleures groupes de Bretagne ont confronté leurs recherches d'une année, et certains ont montré que, tout en conservant le style traditionnel, ils avaient atteint une qualité et réussi un renouvellement remarquables.

Au Bleun-Brug, plusieurs centaines de spectateurs ont vu une adaptation à la scène de « La Révolte des Tracteurs ». Mais les ruraux, premiers concernés ici, étaient encore peu nombreux. De nouveaux modes

d'expression sont apparus ou réapparus : Le cinéma avec « Rocky Road to Dublin », film irlandais moderne ; Le théâtre en Breton, à Brest et à Lesneven, avec « An Avaloù », de Roparz Hemon. Toutes choses bien plus fortes que la sempiternelle jigouillette !

Aux fêtes de Brest, la soirée la plus novatrice a été aussi celle qui a attiré le plus de monde. Plus de mille deux cents personnes, emplissant la trop luxueuse salle du « Palais » des Arts et de la Culture ont découvert pendant trois heures les immenses possibilités d'un folk-song d'inspiration celtique. Le punch d'un Gilles Servat — grand et gros barbu qui chante non plus la Bretagne, mais le peuple de Bretagne — ou la qualité musicale d'un Alan Stivel, ont éclipsé un Glenmor lommadé, toileté, et que Dieu n'est plus loin de damner...

Elles ont aussi vu ce que savent faire en la matière les Gallois. Y Diliau en ont étonné plus d'un avec leur interprétation des airs traditionnels ou avec la redécouverte de ceux qui ont fait le succès de Pete Seeger et de Judy Collins.

\*\*\*

Il est évident que le succès de ces nouvelles formules ne fait pas la joie de tout le monde.

Voici que de jeunes Bretons disent simplement : « notre culture n'est pas faite pour engraisser une bourgeoisie commerçante locale qui s'en moque éperdument ». Et à Brest, la parade des coiffes dans la rue de Siam fait place à une soirée gratuite dans un quartier périphérique...

La droite municipale brestoise a donc fait ce qu'elle a pu pour saboter le festival : aucune décoration dans une ville qui n'avait sûrement pas un air de fête ; interdiction à une jeune troupe théâtrale française de jouer gratuitement dans les quartiers (s'ils s'étaient déshabillés, quelle catastrophe pour l'image de marque du pays de Botrel et de Bécassine !)

On pouvait se demander si l'on percevait, en dehors des cercles, cette nécessité d'une évolution des fêtes. Il y a un début de réponse : Nos camarades ont vendu « Le Peuple Breton » à la criée tout au long de cet été. S'ils ont eu peu de marques du genre « Allez vendre votre pourriture ailleurs » (un dirigeant de cercle du Sud-Finistère, à Douarnenez) ou « J'aime autant vous dire qu'on n'aime pas beaucoup ce que vous racontez là-dedans, mais j'achète car il faut bien se tenir au courant » (un membre du comité des fêtes de Cornouaille), en revanche, les records de vente ont été pulvérisés !

\*\*\*

Que reste-t-il en Bretagne après le départ des touristes ?

« Le reste les ordures » répond Gilles Servat.

Il reste aussi qu'il est difficile, au point où en sont la culture et l'aliénation du peuple breton, surtout dans les grandes villes, de passer du « spectacle » à la « fête ».

Tout effort en ce sens ne peut que recevoir nos encouragements.

Jean GUEGUENIAT.

- (1) Le sénateur UDR Golvan, de Quiberon, a écrit à Chaban-Delmas pour protester contre les informations de la météorologie officielle. Le sénateur Golvan est de ces gens qui acceptent de gaité de cœur la mort de la Bretagne, pourvu que le ciel soit dégagé... Il a évoqué, pour des motifs strictement météorologiques, la création d'un ORT...B ! Oh !
- (2) Voir P.B. nos 70, 71, 72, 82.

### LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande  
Livres anciens et modernes  
Régionalisme  
Achat de lots et bibliothèques  
108 bis, rue de Rennes  
PARIS (6<sup>e</sup>)

### BAR BRETOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES  
Le rendez-vous des Finistériens  
Ouvert jusqu'à 1 h. du matin  
CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

## COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

J'ai découvert « Le Peuple Breton » par le dernier hasard, dans une crêperie de Mur-de-Bretagne où j'étais entré début juin 1969. J'avoue que la lecture de ce périodique a été pour moi une révélation : je faisais la découverte d'une Bretagne socialiste et progressiste, au lieu que je vivais sur une image de mon pays qui était remarquablement passiste, folklorisante et cléricale. La justesse de fond et le réalisme de l'U.D.B. me paraissent à souligner, et ceci en dépit d'une implantation forcément embryonnaire. Mais il faut absolument renoncer à la publicité : c'est une plaie, et j'ajoute une supercherie. Par exemple, la Librairie Celtique de Paris qui s'annonce parfois dans vos colonnes est une officine du plus pur lignage capitaliste : « Bretagne » de Yves Le Gallo est d'un prix « abordable » au regard des prix que propose cette Librairie Celtique, laquelle, apparemment, ne fournit qu'à des pontifes qui ont, au coin du cœur, une petite coquette celtomane. Il faut répudier et cet esprit et ces alliances. Deuxième exemple de supercherie : l'Annuaire des 10 000 Bretons, que publiera peut-être un jour la main qui édite (tiens ! tiens !) « Armor-Magazine » : j'ai eu la faiblesse d'envoyer mon nom et surtout mon chèque : cet argent eût été plus utile dans les caisses de l'U.D.B. J'ajoute que j'attends toujours ledit annuaire. Donc, de grâce, renoncez à la publicité : vous vivez de souscription, ça vaut mieux, je vous assure.

Bref, en dépit de cette (grave) (mais réparable) imperfection, je n'ai que des éloges à faire au « Peuple Breton ». J'ajouterais l'écho qui y est fait aux problèmes quotidiens des plus pauvres, des bafoués, des laissés pour compte, comme il y en a tant chez nous, trouve en moi une étrange résonance, et je sais gré au P.B. d'avoir été et d'être la voix des hommes sans voix.

Encore deux points et j'ai fini...  
...Je suis de C... Je considérais ce cher pays comme un haut-lieu du cléricisme et comme complètement investi par la réaction. Erreur. Heureuse erreur. L'an dernier, vous avez publié des listes de soutien aux emprisonnés du F.L.B. et j'ai repéré quelques noms de C...

...Je reçois aussi « Pobl Vreiz ». Je le lis avec un plaisir extrême. Tout en déplorant que, hélas ! sans doute à C... on ne le comprendrait pas. Ce n'est évidemment pas la faute de C... ni celle de « Pobl Vreiz » d'ailleurs. Mais de la chasse au « brezoneg » qui, à C... comme partout a été payante. Le clergé, pour ne pas faire passer sans doute, y a renoncé aussi (!). Moyennant quoi on abreuve les paroissiens du jargon « pastoral » à la mode...

F. M., Bihorel-les-Rouen.

C'est avec un grand plaisir que je renouvelle mon abonnement au « Peuple Breton ». Vous êtes sur la bonne voie. Une preuve ? L'information-opium s'obstine à taire votre nom, tout en reprenant — au bon moment — vos idées.

J.-P. T., Brest.

J'ai le regret de vous informer que je ne renouvelle pas mon abonnement au « Peuple Breton ». Ce n'est pas tant les thèmes de la revue que j'incrimine (certains articles sont d'excellente qualité) mais la forme dans laquelle ils sont exposés.

Je n'ignore nullement que ce ne sont pas des souhaits qui changeront quoi que ce soit au sort de la Bretagne, cependant il me semble qu'une certaine agressivité de ton est une erreur quand il s'agit de faire prendre conscience aux lecteurs de l'acuité de nombreux problèmes.

Dans l'attente d'une évolution du « Peuple Breton »...

C. L., Saint-Nic.

Bretagne, résidant pour l'instant à Bordeaux, apprenant actuellement le breton, je suis entrée en contact avec des Occitans qui m'ont fait connaître LE LIVRE BLANC ET NOIR DE LA LANGUE BRETONNE.

A la fin de ce livre, dans la bibliographie, j'ai découvert « Le Peuple Breton ».

Mme A. G., Villenave-d'Ornon.

Lecteur de votre journal, je vous invite à faire parvenir toute documentation U.D.B. à mes camarades C.D.J.A. dont ci-joint les noms et adresses.

Y. C., Quimerc'h.

Je vous envoie les journaux concernant les heures (qui nous coûtent cher) passées en Alsace, de l'Auvergnat et sa clique...

M. B., Colmar.

J'encouragerai simplement les camarades de l'U.D.B. à persister dans leur voie longue, difficile et périlleuse. Un salut possible est au bout.

P. G., Callac.

Je viens de lire un article de votre journal que m'a donné un de mes parents, et notamment l'éditorial traitant de la colonisation en Bretagne.

J'y réponds personnellement, car je suis aussi très sensible au développement de mon pays. Il est évident que la Bretagne est sous-développée en de nombreux points de son territoire et qu'elle manque d'industries.

La faute en est, sans aucun doute, due au jacobinisme centralisateur de notre pays, mais il est aussi dû, en grande partie, au laisser-aller de la population bretonne, dans son ensemble, et de ses élites en particulier, et ceci date de plusieurs siècles, car tous ceux qui ont eu quelques diplômes, se sont empressés d'aller travailler hors de leur pays, plutôt que d'y revenir et de faire profiter leurs compatriotes de leur expérience.

Dans un but de profit immédiat, tous ceux qui ont eu des diplômes ou des brevets sont

allés dans la région parisienne ou ailleurs, servir, plutôt que de se lancer eux-mêmes à faire quelque chose à l'aide de leur cervelle ou de leurs dix doigts.

Combien y a-t-il de Bretons dans l'administration ou l'industrie parisienne ou montbéliarde et qu'ont-ils fait pour tenter de développer leur pays ? Ils rêvent de leurs plages, de leur campagne, de leurs rochers, mais c'est tout ! Ils ne font rien pour essayer de sortir leur pays du Moyen-Âge !

Dans ma petite ville... tous les jeunes qui ont pu faire des études sont partis. J'en avais une bonne demi-douzaine en 1957, à l'époque de mon bac, mais ils ont été dans l'obligation de partir, car ils n'avaient pas de travail chez eux...

...Je pense que votre journal est amené à réveiller une population bien endormie, et dont les membres sont plutôt conservateurs et égo-centriques.

En cela, il fera certainement beaucoup de bien.

J. B., Evreux.

Je vous remercie pour l'action que vous menez, qui ne pourra être que plus efficace maintenant que vous me semblez avoir abandonné un sectarisme nocif pour votre combat.

B. Q., La Baule.

Une voix de l'exil vous salue, on lui a enlevé sa terre, on lui a enlevé sa culture, on lui a enlevé sa langue, on lui a enlevé sa civilisation, on lui a enlevé sa dignité, on lui a enlevé son histoire, on lui a dérobé son antiquité, on lui a dérobé sa structure, on lui a dérobé sa liberté.

Un paysan cornouaillais.

Cette lettre pour vous dire que j'ai remarqué des affiches U.D.B. dans la région (Priziac, Le Saint, etc.), une bonne propagande dénonçant l'état colonial de la Bretagne. D'autre part, j'ai remarqué le journal dans la plupart des kiosques ou librairies de la région ; dans certaines le journal est bien en vue, dans d'autres il est dissimulé ; il est encore regrettable que trop de nos compatriotes hésitent à afficher ouvertement la presse bretonne.

R.L.B., Châtenay-Malabry.

L'article de votre journal : « Non au tourisme de luxe », m'a fait beaucoup réfléchir.

Je me demande, si, à cet accaparement de nos plus beaux sites, de nos plus belles plages par « ceux-là » à qui la fortune sourit si impudiquement, nous ne pourrions pas opposer un tourisme populaire qui serait, à tous points de vue, plus profitable à notre pays et à sa population si laborieuse...

Une paysanne du centre-Finistère.

Je viens de me procurer le numéro 82 d'août 1970 du « Peuple Breton » — difficilement, car votre enquête « Presqu'île de Rhuys à vendre » a suscité un grand intérêt auprès des habitants et estivaux. Je dois avouer, à ma confusion, que j'ignorais l'existence d'un organe public de l'U.D.B...

...J'y souscris donc un abonnement de soutien...

...Sur le plan local, le « Peuple Breton » traduit exactement mon opinion.

Depuis la création de la fameuse SATMOR, je tenais de mon côté, et avec l'impression d'être isolé, de dénoncer la mise en coupe réglée de notre chère presqu'île. Cette année, votre campagne, suivie de l'émission d'un tract de la F.D.S.E.A.M., attestant la prise de conscience des agriculteurs — d'Arzon tout au moins — me réconfortait. Poursuivons-la sans relâche, et en juillet-août 1971, peut-être sera-t-il possible d'organiser ces manifestations de masse susceptibles, en l'absence de démocratie véritable, de faire reculer les promoteurs et leurs alliés.

« Seule la vérité blesse », dit l'adage populaire. La réaction outrancière de « la Préfecture » (sic) du Morbihan, qui paraît d'ailleurs confondre vos écrits et celui de la F.D.S.E.A.M., prouve que vous avez visé juste...

Le quetteur de Suscinio.

J'ai lu avec grand intérêt votre numéro 82 d'août 1970 et je suis tout à fait d'accord avec votre position.

Bien que n'étant pas breton d'origine (je suis nordiste), j'aime votre beau pays où je réside depuis plus de 30 ans et je constate avec tristesse le laisser-aller de ses dirigeants.

Ainsi, spécialisé dans les pêches d'amateur en mer, je lutte depuis longtemps et pratiquement seul pour la protection du littoral littéralement pillé et mis à sec de façon éhontée...

...Dans le cadre de votre rubrique « Non au tourisme de luxe »... Crozon manque souvent d'eau en saison touristique, il n'existe pas de réseau d'égoûts et, faute d'incinérateur, la région se transforme peu à peu en un vaste dépôt d'ordures. Après la route de Dinan et celle de Carmaret, c'est celle du Fret qui sera bientôt contaminée avec le nouveau dépôt envisagé au vieux fort de Landoudec. Mais Morgat aura bientôt un magnifique port de plaisance... où la place, mesurée, vaudra un million le mouillage.

Comme on le voit, ce sont là des réalisations démocratiques.

En attendant, les parages du Cap de la Chèvre, qui constituent pourtant une zone strictement interdite, sont pillés par les chasseurs sous-marins et les vacanciers encouragés par l'inertie des pouvoirs publics absolument sourds aux véhémentes protestations des pêcheurs professionnels et amateurs.

J. D., Crozon.

**COTES-DU-NORD**

**TREGASTEL : MOULIN A VENDRE.**

Un moulin à marée vieux de 600 ans, vestige historique de grande valeur, avait attiré la convoitise d'une société privée qui désirait y installer une crêperie. Cette société a réussi à obtenir des autorités préfectorales le permis de construire sans que la municipalité soit informée. Se rendant compte à la fois de la menace pesant sur cet élément du patrimoine collectif et de la valeur de celui-ci, la municipalité décida de l'acheter avant la société privée, puis, l'acte de vente n'étant pas encore signé, une nouvelle fois, elle fut prise de vitesse et le moulin fut acquis par la société privée le lendemain de la délibération. Le conseil a alors sollicité la déclaration d'utilité publique de l'acquisition de cette construction et décidé l'expropriation. De son côté, la société a demandé l'ouverture du débit de boissons. Quand le patrimoine culturel breton sera-t-il la propriété du peuple ?

**PERROS-GUIREC : GREVE D'ETE.**

A l'avant-veille de leur départ en congé, les ouvriers de l'entreprise « Sanichauffage » se sont mis en grève : ils n'avaient encore reçu qu'un acompte sur leurs salaires de juin. Les difficultés de l'entreprise sont attribuées au retard dans le règlement de travaux effectués pour des collectifs. Une quarantaine d'employés ont été licenciés depuis le début de l'année.

**SAINT-BRIEUC : GRANDE SURFACE CONTESTEE.**

Une troisième grande surface vient d'ouvrir près de Saint-Brieuc. Une vive inquiétude a saisi les petits commerçants des environs voisins. Des semences de tapisserie ont été réparties aux alentours, le train publicitaire de ce magasin « Escal » a été bloqué, les panneaux publicitaires ont été noircis. « Escal » a porté plainte : la justice sera pour lui.

**Librairie Yves MOREAU**

(Maison fondée en 1858)  
**OUVRAGES SUR LA BRETAGNE**  
15, place de la Cathédrale  
TREGUIER 22 - Tél. 35.32.76

**FINISTERE**

**CHATEAULIN : L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE.**

L'évolution récente de l'agriculture du bassin de Châteaulin peut être chiffrée avec précision grâce à trois études (1950, 1960, 1970). Depuis 1960, 29 % des exploitations ont disparu, la surface moyenne est passée de 16 ha 50 à 21 ha 50. Les exploitations de plus de 25 hectares détiennent maintenant 50 % des surfaces. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 50 ans. La surface par travailleur a augmenté de moitié et le produit brut par travailleur a quadruplé, grâce au doublement du capital d'exploitation par hectare, au triplement du capital par travailleur. Conséquence grave,

**LE RESEAU FERROVIAIRE BRETON MENACE**

De nombreuses lignes secondaires de Bretagne doivent être fermées sous peu par la S.N.C.F. Citons, entre autres, Saint-Brieuc-Pontivy, Plouaret-Lannion, Dinan-Dinard, Vitré-Fougères, Dol-Pontorson, La Brohinière-Ploërmel. Au total, plusieurs centaines de communes sont concernées, ainsi que l'activité économique d'une bonne partie de la Bretagne. A Saint-Brieuc, le syndicat C.G.T. des cheminots a lancé, au début de l'été, un appel aux usagers pour qu'ils organisent la défense des lignes qu'ils utilisent.

« La défense de la région serait impossible sans les lignes secondaires, menacées de disparition », a-t-il déclaré. Le syndicat affirme en outre que les statistiques, sur lesquelles s'appuie la S.N.C.F. pour justifier ses décisions, déforment la réalité : « La S.N.C.F. fixe à 2 900 le nombre des tickets délivrés en un an sur la ligne Lannion-Plouaret. Au cours de ces douze mois, 65 000 voyageurs payants ont circulé sur cette ligne. »

Devant l'émotion de la population et malgré son président, R. Pleven, le Conseil général des Côtes-du-Nord a voté un vœu demandant le maintien intégral des lignes menacées. La vigilance s'impose et la protestation doit s'amplifier pour réagir contre cette attaque directe de l'économie bretonne.

l'endettement a été multiplié par cinq. Corrolement, les charges à l'hectare ont plus que doublé, et la rémunération de l'exploitant n'est supérieure que d'un quart à celle d'un ouvrier agricole. Malgré l'effort énorme de modernisation et de production des agriculteurs de ce secteur relativement favorisé en Bretagne, leur revenu disponible après prélèvement des investissements et remboursement d'emprunt demeure très faible : pour 20 % d'entre eux, il est inférieur au S.M.I.G., égal pour 45 % d'entre eux et supérieur pour seulement 35 %.

**BREST : METHODES ANTI-OUVRIERES A LA S.A.P.I.**

L'union syndicale C.G.T. F.S.M. du Bâtiment apporte un démenti catégorique aux assertions de certains techniciens et agents de maîtrise de la S.A.P.I., selon lesquelles de récentes mesures concernant l'organisation du travail dans cette entreprise auraient été prises le plus légalement du monde.

Les travailleurs et délégués C.G.T. restituent la vérité : pour la réorganisation des horaires du travail, les principaux intéressés — les travailleurs par l'intermédiaire de leurs représentants élus (membres du Comité d'Entreprise, délégués du personnel) — n'ont pas été consultés.

Ils rappellent que le Comité d'entreprise a été mis en place au mépris des lois et des règlements en vigueur qui défendent les travailleurs. Ils soulignent que l'Inspection du Travail a été tenue délibérément à l'écart des travaux s'indiquant.

Ils s'indignent donc de ce qu'à la S.A.P.I., comme ailleurs, le patronat et ses alliés ne fassent aucun cas des travailleurs.

— DOULOUREUSE SURPRISE.

Douloureuse surprise pour 80 travailleurs de l'entreprise Bolschianni (Peinture générale et navale) qui ont reçu en même temps que leurs congés payés une lettre leur annonçant leur licenciement à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Le marasme dans le Bâtiment est tel que l'entreprise se replie sur sa spécialité originale : la peinture navale.

**ILLE-ET-VILAINE**

**FOUGERES : GREVE DANS LA CHAUSSURE.**

Les 3 000 « horaires » de l'industrie de la chaussure à Fougères ont fait un débrayage massivement suivi, pour protester contre le non paiement de certains jours fériés, problème actualisé par le 15 août qui tombait un jour non ouvrable. Le refus des directions constitue une mise en cause des avantages acquis par les travailleurs, qui prévoient le paiement annuel de sept jours fériés, ouvrables ou non.

— DEBRAYAGE.

Plusieurs débrayages ont eu lieu au service de décolletage des usines Bamarec (Mécaniques de précision). Ils ont été suivis par les 35 employés de ce service qui entendaient ainsi protester contre le non paiement de certaines heures de délégation du responsable syndical.

**CHANTELOUP : PROMESSE NON TENUE.**

La commune a dû interrompre la construction de 6,5 km de voies rurales. Attendant

**SITUATION CATASTROPHIQUE DANS L'AVICULTURE BRETONNE**

Le C.E.R.V.O. (Comité économique régional de la volaille de l'Ouest) (1), dont le siège est à Saint-Brieuc, a dénoncé au début de l'été la situation catastrophique de l'aviculture bretonne, tant pour les œufs que pour les poulets, situation qui se traduit par un effondrement des marges bénéficiaires des producteurs (baisse supérieure à 40 % en un an). Par contre, les frais d'élevage sont en hausse sensible. Actuellement, il reste moins de 0,13 F par kilo de poulet pour faire face aux investissements et rémunérer le travail. Or, pour un poulailler de 1 000 m<sup>2</sup>, il faut au moins 15 millions d'A.F. d'investissements. La charge au kilo de poulet (avec un amortissement en dix ans pour le poulailler et en cinq ans pour le matériel) est donc de 0,195 F. Le bénéfice (0,13 F) ne saurait donc ni couvrir le premier emprunt, ni rémunérer le travail. D'emprunts en emprunts, les aviculteurs courent vers l'endettement et le marasme.

Du fait des frais d'aliments et de transports plus élevés, les aviculteurs bretons se trouvent gravement pénalisés par rapport à la moyenne des autres « régions » : leur rémunération leur est inférieure de 53 % pour un poulet de 1,220 kg et de 57 % pour un poulet de 1,350 kg.

(1) Son cadre d'action est en fait la Bretagne-croupion des quatre départements : encore un exemple du combat breton qui se dilue dans un ouest mal défini.

de l'Etat une participation de 48 % selon sa promesse, elle avait entrepris à son propre compte les travaux de terrassement. Ils sont terminés depuis plus de deux ans et l'aide promise n'est toujours pas arrivée.

**RENNES : NOUVEAUX LICENCIEMENTS A LA S.G.E.**

Une trentaine d'employés de la « S.G.E. Génie civil », dont quinze avaient plus de dix ans d'expérience, ont été licenciés. En septembre 1968, l'effectif était de 273 ouvriers. Il est aujourd'hui de 75. Malgré les démarches des deux députés syndicaux auprès du préfet et des députés généraux gaullistes de Rennes, aucune solution n'a été apportée au problème des licenciements.

— GREVES AUX CHEQUES POSTAUX.

Pour obtenir un deuxième samedi de libre, 95 à 98 % des employés des Chèques Postaux ont suivi les dix grèves successives déclenchées par les organisations syndicales. L'administration n'ayant donné aucune réponse, le mouvement se poursuit.

— PERSONNES AGEES MAL NOURRIES.

Une enquête qui vient d'être menée à Rennes montre que les personnes âgées à revenu modeste sont très mal nourries : 1 695 calories par jour en moyenne, mais 17 % des enquêtés disposent de moins de 1 400 calories par jour, alors qu'il en faudrait 2 400. Pour le Havre, une autre enquête a chiffré l'alimentation des vieux à 2 046 calories par jour. La différence est due aux ressources nettement inférieures des personnes âgées à Rennes, qui entraînent d'importantes carences alimentaires en protéines, calcium, fer et vitamines C. Si la Bretagne ne connaît pratiquement pas le problème de la faim, la malnutrition y est une réalité, particulièrement chez les vieillards.

**LOIRE-ATLANTIQUE**

**SAINT-NAZAIRE : GREVE AU PORT.**

Pour protester contre l'intention de M. Chalandon, ministre de l'Équipement et champion du libéralisme économique, de privatiser les quais et engins de manutention, la C.G.T. a appelé le personnel du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire à un arrêt de travail d'une heure, parce que ces projets mettent en cause la convention collective des travailleurs et le niveau actuel des salaires.

**LA " REGION " PAYS-DE-LA-LOIRE**

De nouveaux faits viennent confirmer le caractère hétérogène de cet ensemble. Selon un responsable syndical de la C.G.T., la situation de l'emploi à Cholet est satisfaisante sur le plan numérique : une dizaine de chômeurs recensés, implantation récente de nombreuses usines, dont la C.S.F. avec ses bureaux d'études (alors que l'usine de Brest est cantonnée strictement dans la production), et de nombreuses entreprises de matières plastiques. Le déclin de l'industrie textile y est donc largement compensé et les problèmes qui s'y posent concernent le niveau des salaires dans une région rurale, politiquement conservatrice et sans grande tradition syndicale. Au Mans, au taux de développement industriel record, les problèmes sont semblables. Comme Caen et Tours, elle vient d'être choisie comme « zone urbaine d'appui de la couronne du bassin parisien », c'est-à-dire comme centre régional de la grande banlieue de Paris, cadre dans lequel est envisagé la déconcentration industrielle.

A Nantes, au contraire, l'embauche est presque nulle, l'exportation de la main-d'œuvre formée dans les lycées techniques se développe, comme à Rennes et à Brest, le développement industriel axé sur la mer est refusé. Accepter de mêler les problèmes spécifiques de notre situation coloniale à ceux de l'ouest intérieur, c'est condamner Nantes et la Bretagne au rôle de cul-de-sac, réservoir de travailleurs.

**MOR-BIHAN**

**MALESTROIT : UN EXEMPLE A SUIVRE.**

Une conférence « régionale » des auxiliaires de bureau adhérents de la C.F.D.T. et délégués du ministère français de l'Équipement, s'est tenue à Malestroit. Elle regroupait les auxiliaires des cinq départements bretons (Loire-Atlantique comprise). Ils ont décidé de coordonner leur action sur le plan breton et de lutter contre les menaces de licenciement résultant du plan Chalandon.

**SAINT-DOLAY : CONTRE LES CAPITALISTES RURAUX.**

Un groupe d'agriculteurs a détruit, de nuit, 9 hectares de maïs répartis sur deux exploitations agricoles. Ces deux fermes sont exploitées par leur propriétaire, directeur de société à Pornichet. Les investissements de la bourgeoisie urbaine sont de plus en plus fréquents dans l'agriculture. Ils accaparent les terres et concurrencent les productions des travailleurs dont c'est l'unique gagne-pain. Le système, fondé sur le profit, laisse faire...

**Crêperie**  
**SAINTE ANNE**

« chez Noël »  
CADRE BRETON  
Cidre et Chouchenn  
Place Sainte-Anne - RENNES

Imprimerie Commerciale. Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
 Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre.